

Vu l'arrêté du 27 octobre 1933 réorganisant l'enseignement officiel;

Après avis du chef de service de l'enseignement;

**ARRETE :**

**ARTICLE PREMIER.** — Les dispositions de l'article 30 de l'arrêté susvisé du 27 octobre 1933 sont abrogées et remplacées par les suivantes :

*Article 30 nouveau.* — « Pendant la durée des vacances les élèves qui sont autorisés à se rendre dans leur famille cessent d'être entretenus par le Territoire ».

**ART. 2.** — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Lomé, le 15 mars 1934.

L. PÊTRE.

*ARRETE No 149 complétant l'arrêté du 27 octobre 1933, réorganisant l'enseignement professionnel, et fixant les modalités des examens de passage et de l'examen de sortie de l'école professionnelle de Sokodé.*

LE GOUVERNEUR DES COLONIES,  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,  
COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE P. I.,

Vu le décret du 23 mars 1921 déterminant les attributions et les pouvoirs du Commissaire de la République au Togo;

Vu l'arrêté du 27 octobre 1933 réorganisant l'enseignement professionnel;

Vu le procès-verbal de la réunion du conseil de perfectionnement de l'école professionnelle de Sokodé, en date du 28 janvier 1934;

Sur la proposition des chefs des services des travaux publics et de l'enseignement;

**ARRETE :**

**ARTICLE PREMIER.** — L'article 5 de l'arrêté susvisé du 27 octobre 1933 est complété comme suit :

« Les élèves de la section de filage et tissage reçoivent un enseignement élémentaire de couture ».

**ART. 2.** — L'article 11 de l'arrêté susvisé du 27 octobre 1933 est complété comme suit :

« La durée des études pour les élèves de la section de filage et de tissage est limitée à deux ans ».

**ART. 3.** — Les dispositions de l'article 18 de l'arrêté susvisé du 27 octobre 1933 sont abrogées et remplacées par les dispositions suivantes :

*Article 18 nouveau.* — « Pendant la durée des vacances les élèves qui sont autorisés à se rendre dans leur famille cessent d'être entretenus par le Territoire ».

**ART. 4.** — L'examen de passage prévu à l'article 13 de l'arrêté susvisé du 27 octobre 1933 porte sur le programme de l'année d'études écoulée.

Les épreuves pratiques et écrites sont choisies par les chefs de service des travaux publics et de l'enseignement et adressées sous pli cacheté au commandant de cercle de Sokodé.

Les épreuves pratiques et écrites comprennent :

Un essai d'après dessin coté, durée variable — coefficient . . . . . 5

Un dessin coté — durée 2 heures coefficient . . . . . 2

Une dictée suivie d'un questionnaire (orthographe et écriture) durée 1 heure 1/4 coefficient . . . . . 2

Une rédaction — durée 1 heure 1/4 coefficient . . . . . 3

Deux problèmes, l'un de géométrie, l'autre d'application du système métrique durée 1 heure 1/4 coefficient . . . . . 3

Les épreuves orales comprennent :

Lecture avec explications — coefficient . . . . . 1

Calcul mental — coefficient . . . . . 1

Sciences ou technologie — coefficient . . . . . 1

Les épreuves sont notées de 0 à 20.

Une note (coefficient 2) est accordée à chaque candidat sur le vu de son carnet de scolarité.

Les candidats n'ayant pas obtenu 150 points aux épreuves pratiques et écrites ou qui, auront eu un zéro pour l'une d'elles ne pourront être admis à subir les épreuves orales.

Un total de 200 points est exigé pour l'admission définitive.

**ART. 5.** — Les élèves de la section de filage et tissage sont dispensées de l'examen de passage. Sont admises en 2<sup>e</sup> année les élèves ayant obtenu la moyenne 10 pour toutes les notes de l'année écoulée.

**ART. 6.** — La commission chargée de surveiller et de corriger les épreuves des examens de passage est ainsi composée :

Le commandant de cercle de Sokodé ou son délégué . . . . . *Président*

Le directeur de l'école professionnelle,  
Le directeur de l'école régionale,  
Deux moniteurs de l'école professionnelle } *Membres*  
ou deux instituteurs indigènes du centre }  
scolaire selon les épreuves.

**ART. 7.** — L'examen pour l'obtention du « diplôme de l'école professionnelle, prévu par l'article 14 de l'arrêté susvisé du 27 octobre 1933, porte sur l'ensemble du programme des trois années d'études et comporte les mêmes séries d'épreuves que les examens de passage.

Toutefois, une note inférieure à la moyenne pour la première épreuve (essai professionnel) est éliminatoire.

**ART. 8.** — La commission chargée de surveiller les épreuves de l'examen pour l'obtention du diplôme de l'école professionnelle est composée de la même façon que celle prévue à l'article 5 ci-dessus.

La correction des épreuves se fait à Sokodé, lors de la réunion du conseil de perfectionnement, par une commission ainsi composée :

Le chef du service des travaux publics	} Membres
Le chef du service de l'enseignement ou son délégué,	
Un directeur d'école,	
Un agent des travaux publics,	
Un moniteur ou instituteur indigène.	

ART. 9. — A la fin de la 2<sup>e</sup> année, les élèves de la 5<sup>e</sup> section (filage et tissage) qui ont obtenu la moyenne pour toutes les notes de l'année reçoivent un certificat délivré par le chef de service des travaux publics.

ART. 10. — Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

Lomé, le 15 mars 1934.

L. PÊTRE.

## NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC. CONCERNANT LE PERSONNEL

### PERSONNEL EUROPÉEN

#### Promotions

Par arrêté du :

16 février 1934. — Sont promus dans le cadre du personnel des services civils du Togo :

1<sup>o</sup> — Pour compter du 18 mars 1934 :

au grade d'adjoint principal de 1<sup>re</sup> classe :  
2<sup>e</sup> tour choix.

M. GAUDONVILLE Charles, adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe.

2<sup>o</sup> — Pour compter du 19 mars 1934 :

au grade d'adjoint principal de 2<sup>e</sup> classe :  
1<sup>er</sup> tour choix.

M. BURLURAUX Joseph, adjoint principal de 3<sup>e</sup> classe. Rappel pour services militaires épuisé.

#### Affectations

Par décisions des :

8 mars 1934. — Le sergent d'infanterie coloniale BLAZY, est mis à la disposition de l'administrateur des colonies, commandant le cercle de Sokodé.

Le sergent BLAZY est chargé provisoirement des fonctions d'agent intermédiaire et de surveillant-chef de la prison de la subdivision de Bassari, en remplacement de M. ROCHE, administrateur-adjoint de 1<sup>re</sup> classe des colonies.

Le sergent BLAZY aura droit en ces qualités aux indemnités prévues à l'arrêté du 20 mai 1933.

M. MOQUAY, capitaine de port de 2<sup>e</sup> classe, maître de wharf, est nommé sous-agent de la santé pour l'arraisonnement des navires à Lomé, en remplacement de M. LUGAN, appelé à d'autres fonctions.

Il aura droit en cette qualité à l'indemnité prévue à l'arrêté n<sup>o</sup> 324 du 20 mai 1933.

10 mars 1934. — M. MILLELIRI Paul, adjoint de 2<sup>e</sup> classe des services civils du Togo, est mis à la disposition du commandant de cercle de Mango.

M. MILLELIRI remplira les fonctions d'agent spécial du cercle de Mango, comptable-matières et surveillant-chef de la prison dudit cercle, en remplacement de M. MAILLET, adjoint des services civils.

Il aura droit en ces qualités aux indemnités prévues à l'arrêté du 20 mai 1933.

Les agents, retour de congé, attendus à Lomé par s/s *Brazza* vers le 14 mars 1934, reçoivent les affectations suivantes :

M. CATHELIN, chef comptable hors classe des travaux publics du Togo, est mis à la disposition du chef du service des travaux publics.

M. BURCKHART Albert, agent comptable principal avant 66 mois des chemins de fer de l'A. O. F., est mis à la disposition du chef des services des chemins de fer et du wharf.

Par arrêté du :

13 mars 1934. — M. MOURAGUES, administrateur-adjoint des colonies, est nommé provisoirement et cumulativement avec ses fonctions actuelles de chef-adjoint de cabinet, juge-suppléant au tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Lomé, en remplacement de M. PUIG partant ce jour en congé de convalescence.

Par décisions des :

14 mars 1934. — Est abrogée la décision n<sup>o</sup> 297 du 1<sup>er</sup> avril 1931 nommant M. LAPORTE, commis de la trésorerie du Togo, porteur de contraintes.

M. SAINT-CRIQ, commis principal de la trésorerie du Togo est nommé porteur de contraintes. il aura droit en cette qualité à l'indemnité prévue par l'arrêté du 20 mai 1933 fixant les indemnités de fonctions.

16 mars 1934. — Est désigné pour remplir les fonctions suivantes prévues à l'arrêté n<sup>o</sup> 642 du 27 octobre 1933 :

1<sup>o</sup> — Contrôle de la compagnie d'électricité. Chef du secrétariat de l'ingénieur en chef, M. CATHELIN, chef comptable hors classe, en remplacement de M. GARNIER, ingénieur-adjoint;

2<sup>o</sup> — Examen des candidats au permis de conduire et réception des véhicules. — Chef du secrétariat M. CATHÉLIN, chef comptable hors classe, en remplacement de M. GARNIER, ingénieur-adjoint.

Cet agent aura droit aux indemnités prévues à l'arrêté du 27 octobre 1933.

17 mars 1934. — M. BURCKHART Albert, comptable principal des chemins de fer de l'A. O. F. est nommé chef du bureau du contrôle des recettes du service du chemin de fer, fonction qui avait été confiée provisoirement à M. LUGAN qui reste chef du service de l'exploitation p. i.

19 mars 1934. — M. le médecin-lieutenant PALINACCI, en service à Lomé, est nommé agent principal de la santé à Lomé, médecin traitant à l'hôpital de Lomé, chef de la circonscription sanitaire médicale de Lomé.

Il sera chargé, en remplacement du médecin-commandant TOURNIER, de la visite des fonctionnaires du service local et de leur famille, de la direction du laboratoire de bactériologie, du service d'hygiène du centre urbain et du cercle de Lomé et du service de médecin-arraisonneur.

Il aura droit, en ces qualités aux indemnités prévues par l'arrêté du 20 mai 1933.

#### Congés et passages

Par décisions des :

8 mars 1934. — Un congé de convalescence de 6 mois pour en jouir à Sarron (Landes) est accordé à M. COSTARRAMONE, ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe du cadre général des travaux publics des colonies.

Un passage pour la France lui est en outre délivré ainsi qu'à sa femme en 1<sup>re</sup> classe 1<sup>re</sup> catégorie B sur le paquebot *Brazza* attendu à Lomé vers le 27 mars 1934.

Un congé de convalescence de 3 mois pour en jouir à Prades (Pyrénées-Orientales) est accordé à M. PUIG François, juge suppléant près le tribunal de 1<sup>er</sup> instance de Lomé.

Un passage pour la France lui est en outre délivré ainsi qu'à sa femme en 1<sup>re</sup> classe 2<sup>e</sup> catégorie sur le paquebot *Amérique* attendu à Lomé vers le 13 mars 1934.

12 mars 1934. — Une somme de cinq cents francs (500 frs.) est accordée à M. THOMAS, commissaire de bord du paquebot *Amérique* pour frais de surveillance et d'entretien de l'orphelin Pierre Jean DESPALANQUES, âgé de 9 mois pendant la traversée de rapatriement de Lomé à Bordeaux en janvier 1934.

La dépense sera imputée au chapitre XV, article 1<sup>er</sup>, paragraphe 2 du budget local, exercice 1934.

13 mars 1934. — Une réquisition de passage, en 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>re</sup> catégorie B, de Lomé à Bordeaux, est accordée à Madame ABOILARD, ainsi qu'à son enfant âgé de 21 mois, famille d'un ingénieur de 1<sup>re</sup> classe du cadre général des travaux agricoles des colonies, sur le paquebot *Foucauld*, attendu à Lomé vers le 10 avril 1934, pour se rendre à Paris XV<sup>e</sup>, 21 rue Ferdinand Fabre.

Un congé administratif de 7 mois pour en jouir à Louvres-Par-BOZON (Hautes Pyrénées) est accordé à M. VIGNOLLE Jean, chef surveillant de 2<sup>e</sup> classe des travaux publics du Togo qui compte 29 mois de séjour consécutifs dans le Territoire.

Un passage pour la France en 2<sup>e</sup> classe, 3<sup>e</sup> catégorie lui est en outre délivré ainsi qu'à sa femme sur le paquebot *Foucauld* attendu à Lomé vers le 10 avril 1934.

Un congé administratif de 7 mois pour en jouir 11 rue de Grand-Marais à Aubry par Anzin (Nord) est accordé à M. WATTEAU Louis, ouvrier d'art de 2<sup>e</sup> classe des chemins de fer du Togo qui compte 28 mois de séjour consécutifs dans le Territoire.

Un passage pour la France lui est en outre délivré sur le paquebot *Foucauld* attendu à Lomé vers le 10 avril 1934.

15 mars 1934. — Un congé administratif de 6 mois pour en jouir 17, rue Claude Bernard à Paris V<sup>e</sup> est accordé à M. LELONG Roger, administrateur-adjoint de 3<sup>e</sup> classe des colonies qui compte 27 mois de séjour consécutifs dans le Territoire.

Un passage pour la France en 1<sup>re</sup> classe, 2<sup>e</sup> catégorie lui est en outre délivré sur le paquebot *Touareg* attendu à Lomé vers le 1<sup>er</sup> avril 1934.

17 mars 1934. — Un congé administratif de 6 mois pour en jouir à Paris et éventuellement à la Martinique est accordé à M. CODE Raoul, ingénieur en chef de 2<sup>e</sup> classe des travaux d'agriculture qui compte 24 mois de séjour consécutifs dans le Territoire.

Un passage pour la France en 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>re</sup> catégorie B lui est en outre délivré ainsi qu'à sa femme sur le paquebot *Foucauld* attendu à Lomé vers le 10 avril 1934.

19 mars 1934. — Une réquisition de passage en 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>re</sup> catégorie B, de Lomé à Marseille, est accordée à M. CHENEVEAU, médecin commandant des troupes coloniales, ainsi qu'à sa femme et ses trois enfants âgés respectivement de 12 ans, 7 ans 1/2 et 4 ans 1/2 sur le paquebot *Canada* attendu à Lomé vers le 16 avril 1934.

Un congé de convalescence de 6 mois pour en jouir à Paris est accordé à M. JAFFEUX, trésorier-payeur.

Un passage pour la France lui est en outre délivré ainsi qu'à sa femme en 1<sup>re</sup> classe, 1<sup>re</sup> catégorie B, sur le paquebot *Foucauld* attendu à Lomé vers le 10 avril 1934.

Un congé administratif de 8 mois pour en jouir 41 Avenue Gambetta à Biziers (Hérault) est accordé à M. COMBES René, instituteur de 4<sup>e</sup> classe en service au Togo qui compte 32 mois de séjour consécutifs dans le Territoire.

Un passage pour la France en 2<sup>e</sup> classe, 3<sup>e</sup> catégorie lui est en outre délivré ainsi qu'à sa femme et son enfant âgé de 10 ans sur le paquebot *Canada* attendu à Lomé vers le 16 avril 1934.

Un congé administratif de 6 mois pour en jouir à Ajaccio (Corse) est accordé à M. CANETTI Xavier, chef surveillant après 2 ans des travaux publics de l'A. O. F. qui compte 24 mois de séjour consécutifs dans le Territoire.

Un passage pour la France en 2<sup>e</sup> classe, 3<sup>e</sup> catégorie, lui est en outre délivré ainsi qu'à sa femme et sa fille âgée de 9 ans sur le paquebot *Canada* attendu à Lomé vers le 16 avril 1934.

Un congé administratif de 6 mois pour en jouir à Bourgneuf, Val d'Or (Saône et Loire) est accordé à M. GARNIER Louis, ingénieur-adjoint de 1<sup>re</sup> classe du cadre général des travaux publics des colonies qui compte 24 mois de séjour consécutifs dans le Territoire.

Un passage pour la France en 1<sup>re</sup> classe, 2<sup>e</sup> catégorie, lui est en outre délivré ainsi qu'à sa femme et son enfant âgé de 16 mois sur le paquebot *Canada* attendu à Lomé vers le 16 avril 1934.

## PERSONNEL INDIGÈNE

### Affectations

Par décisions des :

7 mars 1934. — Le commis des P. T. T. de 1<sup>re</sup> classe AMEGA Théodore du bureau d'Atakpamé est nommé gérant du bureau d'Anié pour compter du 9 mars 1934 en remplacement du commis de 6<sup>e</sup> classe LAZARUS Lawson suspendu de ses fonctions.

L'ouvrier de 2<sup>e</sup> classe des travaux publics ADJALADE ADEKPEGBA William, en service au garage central, est affecté à l'atelier du service des travaux publics, pour compter du 1<sup>er</sup> mars 1934.

### Mutations

Par décisions des :

8 mars 1934. — L'aide-médecin de 5<sup>e</sup> classe VIVODI Hermann, en congé à Lomé, est affecté à l'hôpital de Lomé à l'expiration de son congé.

L'aide-médecin de 2<sup>e</sup> classe PADONOU Fritz, en service à l'hôpital de Lomé, est affecté à Mango en remplacement de l'aide-médecin VIVODI Hermann.

14 mars 1934. — Le médecin auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe stagiaire, HAZOUME Leacici du centre hospitalier de Lomé, est mis à la disposition du médecin chef du secteur de prophylaxie, en remplacement du médecin auxiliaire WILSON Robert.

Le médecin auxiliaire de 2<sup>e</sup> classe WILSON Robert, en service au secteur de prophylaxie de la trypanomiase, est affecté à Tsévié en remplacement du médecin auxiliaire de 1<sup>re</sup> classe JOHNSON Samuel.

Le médecin auxiliaire de 1<sup>re</sup> classe JOHNSON Samuel en service à Tsévié, est affecté au centre hospitalier de Lomé en remplacement du médecin auxiliaire HAZOUME Leacici.

### Titularisation

Par arrêté du :

14 mars 1934. — Le surnuméraire stagiaire GOMEZ Robert, en service au bureau de Lomé, est titularisé dans son emploi en qualité de commis de 8<sup>e</sup> classe des P. T. T., pour compter du 13 mars 1934, date à laquelle il a terminé son année de stage réglementaire.

### Congés et permissions

Par décisions des :

8 mars 1934. — Un congé de 78 jours, avec traitement, du 3 avril au 19 juin 1934 inclus, est accordé au planton de 8<sup>e</sup> classe LIMOAN Germain, en service à la direction des chemins de fer (comptabilité-finances), pour en jouir au Territoire.

Un congé de 30 jours, avec traitement, du 15 mars au 13 avril 1934 inclus, est accordé à l'ouvrier de 7<sup>e</sup> classe SEDAULO Tévi, en service au chemin de fer (traction), pour en jouir au Territoire.

Un congé de 60 jours, avec traitement, du 20 mars au 18 mai 1934 inclus, est accordé au pointeur de 7<sup>e</sup> classe Antoine KUSSAWO, en service au wharf, pour en jouir à Anfoûin (cercle d'Anécho).

13 mars 1934. — Un congé de 30 jours, avec traitement, du 15 mars au 13 avril 1934 inclus, est accordé au mécanicien de 2<sup>e</sup> classe Alexandre COLE, en service au chemin de fer (traction), pour en jouir au Territoire.

Un congé de 45 jours, avec traitement, du 15 mars au 28 avril 1934 inclus, est accordé à l'homme d'équipe de 5<sup>e</sup> classe KOUVE GALE, en service à Lomé, pour en jouir au Territoire.

Un congé de 60 jours, avec traitement, du 20 mars au 18 mai 1934 inclus, est accordé au canotier de 1<sup>re</sup> classe DEWONOU DESSEY, en service au wharf, pour en jouir au Territoire.

Un congé de 30 jours, avec traitement, du 15 mars au 13 avril 1934 inclus, est accordé au maître-ouvrier contractuel de 5<sup>e</sup> classe ACOMATSRI Laurent, en service au chemin de fer (matériel et traction), pour en jouir au Territoire.

16 mars 1934. — Un congé de 90 jours, avec traitement, du 1<sup>er</sup> avril au 29 juin 1934 inclus, est accordé à l'aiguilleur de 3<sup>e</sup> classe William DABLA, en service à Lomé, pour en jouir au Territoire.

17 mars 1934. — Un congé de 90 jours, avec traitement, du 1<sup>er</sup> avril au 29 juin 1934 inclus, est accordé à l'ouvrier de 2<sup>e</sup> classe des travaux publics William ADJALADE ADEKBEGBA, en service à Lomé, pour en jouir au Territoire.

19 mars 1934. — Une permission de 11 jours, avec traitement, du 29 mars au 8 avril 1934 inclus est accordée au moniteur ACAKPO ECOUÉ Théophile, de l'école rurale de Daye-Apéyémé, pour en jouir à Atakpamé.

Un congé de 30 jours avec traitement, du 3 avril au 2 mai 1934 inclus, est accordé au garde d'hygiène de 4<sup>e</sup> classe BYLL Barthélémy, en service à Palimé, pour en jouir à Anécho.

#### Suspension de fonctions

17 mars 1934. — Le commis des P. T. T. de 6<sup>e</sup> classe LAWSON Lazarus, gérant du bureau d'Anié, inculpé de détournement de deniers publics est suspendu de ses fonctions pour compter du 9 mars 1934.

#### Commission

Par arrêté du :

14 mars 1934. — Une commission d'enquête composée de :

M.M. PIC, administrateur-adjoint de 1<sup>re</sup> classe des colonies Président

GUERIN, adjoint de 2<sup>e</sup> classe des services civils du Togo,

KOUVEVI Louis, infirmier de 1<sup>re</sup> classe, } Membres

se réunira sur la convocation de son président à l'effet de donner son avis sur le cas du moniteur auxiliaire de 3<sup>e</sup> classe d'agriculture MAOKOUBY SANDANY.

#### Sanctions disciplinaires

8 mars 1934. — Le garde frontière de 1<sup>re</sup> classe PADONOU ADAHIN, est rétrogradé à la 2<sup>e</sup> classe de son grade pour mensonges répétés en vue de bénéficier de permissions d'absence.

Le moniteur auxiliaire de 4<sup>e</sup> classe d'agriculture KPONGBE K. Antoine, est révoqué de ses fonctions à compter du 20 mars 1934, pour faute grave dans le service.

#### FORCES DE POLICE

##### 1<sup>re</sup> — Compagnie de milice :

##### Rengagements — Engagements

Par arrêté du :

15 mars 1934. — Sont rengagés pour 1 an à compter du :

1<sup>er</sup> avril 1934. — TCHEDRE, adjudant, Mle M/15, de la compagnie de milice Lomé.

NIOFAM, sergent-chef, Mle M/4, de la compagnie de milice Lomé.

EHOUAZA, sergent, Mle M/13, de la compagnie de milice Lomé.

Esso, sergent, Mle M/16, de la compagnie de milice Lomé.

EDIARE, sergent, Mle M/111, de la compagnie de milice Lomé.

KOUMA, sergent, Mle M/133, de la compagnie de milice Lomé.

YAYA BABATOU, milicien de 1<sup>re</sup> classe, Mle M/200, de la compagnie de milice Lomé.

GBATAHO, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/249, de la compagnie de milice Lomé.

MAMA OURO, caporal, Mle M/19, de la 4<sup>e</sup> section Anécho

12 avril 1934. — N'BANGOU, milicien 2<sup>e</sup> classe, Mle M/124, de la compagnie de milice Lomé.

14 avril 1934. — TOUDJA, milicien 2<sup>e</sup> classe, Mle M/126, de la compagnie de milice Lomé.

YOBE, milicien 2<sup>e</sup> classe, Mle M/128, de la compagnie de milice Lomé.

29 avril 1934. — MISSIKA, caporal, Mle M/21, de la compagnie de milice Lomé.

Sont engagés pour 1 an après stage d'un an accompli (catégorie A) à compter du 1<sup>er</sup> avril 1934 :

ATCHANA, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/258, de la compagnie de milice Lomé.

VIDJANI, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/265, de la compagnie de milice Lomé.

OURI KERTA, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/264, de la compagnie de milice Lomé.

MAMADOU II, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/263, de la compagnie de milice Lomé.

KIRSAMA, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/284, de la compagnie de milice Lomé.

BOUKOUZI, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/274, de la compagnie de milice Lomé.

YONI, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/275, de la compagnie de milice Lomé.

PEGUÉDEQUENDE, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/270, de la compagnie de milice Lomé.

ZOUMAROU, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/285, de la compagnie de milice Lomé.

SAMBO, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/273, de la compagnie de milice Lomé.

YAMBA MILOUGOU, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/276, de la compagnie de milice Lomé.

BAORE, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/279, de la compagnie de milice Lomé.

TOUGUÉ, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/281, de la compagnie de milice Lomé.

PANGAZOULA, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/282, de la compagnie de milice Lomé.

GAMBILA I, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/272, de la compagnie de milice Lomé.

DIHOM, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/277, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

GAMBILA II, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/283, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

IRÉKPA, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/283, de la compagnie de milice Lomé.

DOUKOU, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/289, de la compagnie de milice Lomé.

DIRROUTE KOURA, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/292, de la compagnie de milice Lomé.

BOUKARY IV, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/291, de la compagnie de milice Lomé.

AMADOU, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/253, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

HENOU, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/254, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

MAMAIZE DOMI, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/255, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

SALOU-BOULALA, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/256, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

GOUVIDE, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/257, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

HOURIE, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/242, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

HAMIDOU, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/243, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

NAVIRI, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/271, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

ZIEBROU, milicien de 2<sup>e</sup> classe, Mle M/280, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

#### Licenciements

Sont licenciés pour fin de contrat à compter du :

12 avril 1934. — KOUKA II, N<sup>o</sup> Mle M/278, milicien 2<sup>e</sup> classe, de la compagnie de milice Lomé.

14 avril 1934. — MOROU, N<sup>o</sup> Mle M/125, milicien de 1<sup>re</sup> classe, de la 4<sup>e</sup> section Anécho.

#### 2<sup>e</sup> — Garde indigène :

#### Rengagements

Sont rengagés pour 1 an à compter du :

1<sup>er</sup> mars 1934. — TEATCHI, garde 1<sup>re</sup> classe Mle 670, du peloton de dépôt.

NANA, garde 1<sup>re</sup> classe Mle 801, du peloton de Lomé.

ALI DOUSSOKO, brigadier 2<sup>e</sup> classe Mle 802, du peloton de Lomé.

6 mars 1934. — OUARON DOU, garde 2<sup>e</sup> classe Mle 655, du peloton d'Atakpamé.

11 mars 1934. — MOUSSA KANDÉ, garde 1<sup>re</sup> classe Mle 913, du peloton de dépôt.

15 mars 1934. — FOSSAGA, garde 1<sup>re</sup> classe Mle 821, du peloton de Lomé.

21 mars 1934. — TIKOU KOLARÉ, garde 2<sup>e</sup> classe Mle 824, du peloton d'Atakpamé.

MIDANON, garde 1<sup>re</sup> classe Mle 814, du peloton de Lomé.

BADI DOUTI, garde 2<sup>e</sup> classe Mle 822, du peloton de Lomé.

23 mars 1934. — BARCK LAMBOU, garde 2<sup>e</sup> classe Mle 825, du peloton de Lomé.

1<sup>er</sup> avril 1934. — KADIYOU, garde 1<sup>re</sup> classe Mle 932, du peloton de dépôt.

AOUSSOU DJOBO, garde 1<sup>re</sup> classe Mle 948, du peloton de Sokodé.

KOMBATE, garde 1<sup>re</sup> classe, Mle 940, du peloton de Sokodé.

KOUADIO, brigadier 2<sup>e</sup> classe Mle 888, du peloton de Sokodé.

TOATA, garde de 2<sup>e</sup> classe Mle 512, du peloton de Sokodé.

ALI BASSARI, brigadier 2<sup>e</sup> classe Mle 508, du peloton de Sokodé.

KOUANDAN, garde 2<sup>e</sup> classe Mle 483, du peloton de Sokodé.

29 avril 1934. — BAGBASSE, garde 2<sup>e</sup> classe Mle 251, du peloton de Sokodé.

#### Permission — Congé

a) Une permission de 15 jours avec solde de présence est accordée au garde de 1<sup>re</sup> classe ASSO II, Mle 923, du détachement de police Lomé, pour en jouir à Baga (Sokodé).

b) Un congé de 30 jours avec solde de présence et gratuité de transport (aller & retour) est accordé au brigadier de 2<sup>e</sup> classe ASSABI, Mle 182, du peloton de Klouto, pour en jouir à Lama-Kara (Sokodé).

#### Punition

Une punition de 30 jours de prison dont 15 de retenue de solde est infligée au garde de 2<sup>e</sup> classe BADEMA, Mle 561, du peloton d'Atakpamé pour « négligence grave en service ».

#### Licenciements

a) Sont licenciés par mesure disciplinaire à compter du :

15 mars 1934. — ARCHINDO, garde 2<sup>e</sup> classe, Mle 684, du peloton d'Anécho pour « faute grave dans le service ».

b) Pour inaptitude physique à compter du :  
1<sup>er</sup> avril 1934. — ESSO III, garde de 1<sup>re</sup> classe, Mle 719, du peloton de dépôt.

c) Pour fin de contrat à compter du :  
1<sup>er</sup> avril 1934. — OMNBABRA, brigadier-chef 1<sup>re</sup> classe Mle 460, du peloton de dépôt.

HARIBA, garde 2<sup>e</sup> classe Mle 448, du peloton de dépôt.

DIOMBATEMA, garde 2<sup>e</sup> classe Mle 473, du peloton de dépôt.

14 avril 1934. — BADJOUSSEM, garde 2<sup>e</sup> classe Mle 895, du peloton de Sokodé.

#### Affectations

Sont affectés pour compter du 15 mars 1934 :

au détachement police Lomé :

ALETGHAOU, brigadier-chef 2<sup>e</sup> classe, Mle 227, du peloton de dépôt.

au peloton d'Anécho :

DOKASSA, garde de 2<sup>e</sup> classe, Mle 968, du peloton de dépôt.

au peloton de Klouto :

BONKPASSE II, garde 2<sup>e</sup> classe, Mle 967, du peloton de dépôt.

au peloton de dépôt (Lomé) :

TOMBOGA, brigadier-chef 2<sup>e</sup> classe, Mle 392, du détachement police Lomé.

Est rayé des contrôles de la garde indigène, le garde de 1<sup>re</sup> classe ZATO, Mle 189, du peloton de Klouto, décédé le 3 mars 1934.

#### CHEF INDIGÈNE

Par arrêté du :

12 mars 1934. — Le nommé BEKAM est destitué de ses fonctions de chef de canton de Naware et révoqué de ses fonctions de membre du conseil des notables de Bassari.

#### COMMISSIONS DE RÉFORME

Par arrêté du :

17 mars 1934. — La commission prévue à l'article premier du décret du 28 novembre 1924 et par arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> juin 1929 est composée de la façon suivante :

1<sup>o</sup> — Pour le personnel des bureaux du gouvernement et pour les administrateurs des colonies et les agents des services civils en service dans les cercles :

M. M. Le chef du secrétariat général . . . . . *Président*

Le trésorier-payeur ou son représentant,

Le représentant du chef du secrétariat général,

PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement,

NATIVEL, administrateur-adjoint des colonies,

LESTRADE administrateur-adjoint des colonies,

LAUQUE, adjoint principal des services civils,

BARMA, adjoint des services civils,

Pour le personnel soumis au régime des pensions civiles.

Pour le personnel soumis au régime de la caisse intercoloniale de retraites.

*Membres titulaires*

M. M. FOURSAUD, administrateur-adjoint des colonies,  
MOURAGUES, administrateur-adjoint des colonies,

Pour le personnel soumis au régime des pensions civiles.

*Membres suppléants*

JAGU, adjoint des services civils,  
DE GUISE, commis des services civils

Pour le personnel soumis au régime de la caisse intercoloniale de retraites.

2<sup>o</sup> — Pour le personnel du trésor :

M. M. Le chef du secrétariat général . . . . . *Président*

Le trésorier-payeur,

Le représentant du trésorier-payeur,  
PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement,

PRADIER, payeur de 2<sup>e</sup> classe,

PECHOUX, administrateur-adjoint des colonies,

ST. CRIQ, commis principal de 3<sup>e</sup> classe,

LARRERE, commis principal de 4<sup>e</sup> classe,

Pour le personnel soumis au régime des pensions civiles.

Pour le personnel soumis au régime de la caisse intercoloniale de retraites.

*Membres titulaires*

M. M. LESTRADE, administrateur-adjoint des colonies,  
MOURAGUES, administrateur-adjoint des colonies,

Pour le personnel soumis au régime des pensions civiles.

*Membres suppléants*

LAPORTE, commis principal de 3<sup>e</sup> classe,

CONSO, adjoint des services civils,

Pour le personnel soumis au régime de la caisse intercoloniale de retraites.

3<sup>o</sup> — Pour le personnel des douanes :

M. M. Le chef du secrétariat général . . . . . *Président*

Le trésorier-payeur ou son représentant,

BARBAROUX, chef p. i. du service des douanes,

PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement,

TOQUE, contrôleur des douanes,  
BARRERE, brigadier des douanes,

*Membres titulaires*

M. M. ASTIER, brigadier des douanes,  
KUTSCHENRITTER, instituteur.

*Membres suppléants*

4<sup>o</sup> — Pour le personnel des travaux publics :

M. M. Le chef du secrétariat général . . . *Président*

Le trésorier-payeur ou son représentant,  
 Le chef du service des travaux publics,  
 PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement,  
 LAUGIER, ingénieur-adjoint des travaux publics,  
 BRECE, adjoint-technique principal des travaux publics.

*Membres titulaires*

M. M. MAHOUX Maurice, ingénieur-adjoint des travaux publics,  
 L'HUISSIER, ouvrier d'art des travaux publics.

*Membres suppléants*

5<sup>o</sup> — Pour le personnel du chemin de fer :

M. M. Le chef du secrétariat général . . . *Président*

Le trésorier-payeur ou son représentant,  
 Le chef du service du chemin de fer et du wharf,  
 PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement,  
 JONCA, sous chef de bureau du chemin de fer,  
 ARTAXE André, ouvrier-d'art du chemin de fer.

*Membres titulaires*

M. M. VEUILLET CAMILLE, chef de section du chemin de fer,  
 LUGAN Jean, chef de gare.

*Membres suppléants*

6<sup>o</sup> — Pour le personnel de l'enregistrement et domaine

M. M. Le chef du secrétariat général . . . *Président*

Le trésorier-payeur ou son représentant,  
 PEYROTIES, chef du service de l'enregistrement,  
 PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement.

*Membres titulaires*

TOQUE, contrôleur des douanes,  
 BARRERE, brigadier des douanes

Pour le personnel soumis au régime des pensions civiles.

LALONDRELLE, géomètre-adjoint,  
 THIVOLLE, géomètre-adjoint.

Pour le personnel soumis au régime de la caisse intercoloniale de retraites.

M. M. LESTRADE administrateur-adjoint des colonies,  
 LESCELLIER, contrôleur des P. T. T.

Pour le personnel soumis au régime des pensions civiles.

*Membres suppléants*

DARNOIS, adjoint des services civils,  
 FREAUX Max, commis des services civils

Pour le personnel soumis au régime de la caisse intercoloniale de retraites.

7<sup>o</sup> — Pour le personnel du service de l'agriculture :

M. M. Le chef du secrétariat général . . . *Président*

Le trésorier-payeur ou son représentant,  
 Le chef du service de l'agriculture,  
 PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement,  
 ALIBERT, ingénieur-adjoint de l'agriculture,  
 PIERRON, ingénieur-adjoint de l'agriculture.

*Membres titulaires*

M. M. ROBIN, ingénieur-adjoint de l'agriculture,  
 FONTAINE, conducteur-principal des travaux agricoles et forestiers.

*Membres suppléants*

8<sup>o</sup> — Pour le service de l'enseignement :

M. M. Le chef du secrétariat général . . . *Président*

Le trésorier-payeur ou son représentant,  
 Le chef du service de l'enseignement,  
 PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement,

*Membres titulaires*

KUTSCHENRITTER, instituteur,  
 M<sup>me</sup> KUTSCHENRITTER, institutrice.

Pour le personnel soumis au régime des pensions civiles.

LAUQUÉ, adjoint principal des services civils,  
 DARNOIS, adjoint des services civils,

Pour le personnel soumis au régime de la caisse intercoloniale de retraites.

M. M. SIRO, instituteur,  
 M<sup>me</sup> SIRO, institutrice,

Pour le personnel soumis au régime des pensions civiles.

JAGU, adjoint des services civils,  
 FREAUX Max, commis des services civils.

*Membres suppléants*

Pour le personnel soumis au régime de la caisse intercoloniale de retraites.

9° — Pour le service de la police et sûreté :

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| M. M. Le chef du secrétariat général                                    | <i>Président</i>            |
| Le trésorier-payeur ou son représentant,                                | } <i>Membres titulaires</i> |
| Le chef du service de la police et sûreté,                              |                             |
| PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement, |                             |
| LAUGIER, ingénieur-adjoint des travaux publics,                         |                             |
| JALLAIS, surveillant des P. T. T.                                       | } <i>Membres suppléants</i> |
| M. M. MAHOX, ingénieur-adjoint des travaux publics,                     |                             |
| DE GUISE, commis des services civils,                                   |                             |

10° — Pour le personnel des postes, télégraphes et téléphones :

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| M. M. Le chef du secrétariat général                                    | <i>Président</i>            |
| Le trésorier-payeur ou son représentant,                                | } <i>Membres titulaires</i> |
| PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement, |                             |
| Le chef du service des postes, télégraphes, téléphones,                 |                             |
| LESCELLIER, receveur des P. T. T.                                       |                             |
| Roux, conducteur des lignes aériennes,                                  | } <i>Membres suppléants</i> |
| JALLAIS, surveillant des P. T. T.                                       |                             |
| DE GUISE, commis des services civils,                                   |                             |
| M. M. TOQUE, contrôleur des douanes,                                    | } <i>Membres suppléants</i> |
| BARRERE, brigadier des douanes,   |                             |
| JAGU, adjoint des services civils,                                      | } <i>Membres suppléants</i> |
| BARMA, adjoint des services civils,                                     |                             |

11° — Pour le personnel du service météorologique :

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| M. M. Le chef du secrétariat général                                    | <i>Président</i>            |
| Le trésorier-payeur ou son représentant,                                | } <i>Membres titulaires</i> |
| PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement, |                             |
| Le chef du service météorologique,                                      |                             |
| ABOILARD, ingénieur de 2 <sup>e</sup> classe de l'agriculture,          |                             |
| ALIBERT, ingénieur-adjoint de l'agriculture,                            |                             |

- |  |                             |
|--|-----------------------------|
| M. M. PIERRON, ingénieur-adjoint de l'agriculture, | } <i>Membres suppléants</i> |
| DARNOIS, adjoint des services civils.              |                             |

12° — Pour le personnel de la commune-mixte de Lomé :

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| M. M. Le chef du secrétariat général                                    | <i>Président</i>            |
| Le trésorier-payeur ou son représentant,                                | } <i>Membres titulaires</i> |
| PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement, |                             |
| L'administrateur-maire de la commune-mixte de Lomé,                     |                             |
| DARNOIS, adjoint des services civils,                                   |                             |
| THIVOLLE, géomètre-adjoint de 3 <sup>e</sup> classe.                    | } <i>Membres suppléants</i> |
| M. M. BARMA, adjoint des services civils,                               |                             |
| FREAU Max, commis des services civils.                                  |                             |

13° — Pour le personnel de la justice :

- |   |                             |
|---|-----------------------------|
| M. M. Le chef du secrétariat général                                    | <i>Président</i>            |
| Le trésorier-payeur ou son représentant,                                | } <i>Membres titulaires</i> |
| PALINACCI, médecin-lieutenant, membre de la commission de rapatriement, |                             |
| THEBAULT, procureur de la république à Lomé,                            |                             |
| FORGUES, président du tribunal de Lomé,                                 |                             |
| PECHOUX, administrateur-adjoint des colonies.                           | } <i>Membres suppléants</i> |
| PALMYRE, greffier près le tribunal de Lomé,                             |                             |
| DARNOIS, adjoint des services civils.                                   |                             |
| M. M. DAGORN, chef du service des P. T. T.,                             | } <i>Membres suppléants</i> |
| ASTIER, brigadier des douanes.  |                             |
| M. M. JAGU, adjoint des services civils,                                | } <i>Membres suppléants</i> |
| FREAU Max, commis des services civils.                                  |                             |

**ENSEIGNEMENT OFFICIEL**

Par décisions des :  
 8 mars 1934. — Les candidats dont les noms suivent sont admis comme élèves à l'école professionnelle de Sokodé :  
 AKAKPO ANANI de l'école régionale de Lomé ;  
 HOUNKPATI Daniel de l'école régionale d'Anécho ;

AKOÛÉTÉ ADOTÉ Jean de l'école régionale d'Atakpamé;

SEGBEFIA Einmanuel de l'école régionale d'Atakpamé;

DINDA LARÉ de l'école régionale de Marigo.

Les cinq élèves de la section filage et tissage seront recrutées par le commandant de cercle de Sokodé.

10 mars 1934. — Sont admis au cours supérieur (année préparatoire du cours complémentaire) les élèves dont les noms suivent :

1. SANVÉE David — école régionale de Lomé.
2. Michel André — école régionale d'Anécho.
3. SITTI Jérémie — école régionale d'Anécho.
4. NAHUM Jean — mission catholique de Lomé.
5. KOUEGAN Ambroise — école régionale d'Anécho.
6. AUBENAS François — mission catholique de Lomé.
7. MIKIM M. Nicoué — école régionale de Lomé.
8. AMOUZOU Ezéchiél — école régionale d'Anécho.
9. COMLAN Alex — école régionale d'Anécho.
10. LAWSON Sophie — école régionale d'Anécho.

### HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Par décision du :

19 mars 1934. — M. TESSIER, chef ouvrier d'art hors classe en service au chemin de fer aura droit à trois heures supplémentaires rétribuées pour travail effectué en dehors des heures réglementaires sur la machine du train spécial Lomé-Pagala du 28 février 1934.

### INDEMNITÉS

Par décision du :

17 mars 1934. — M. Marcel DAGRON, agronome contractuel, chef du secteur cotonnier à Nuatja, est autorisé à utiliser sa voiture automobile personnelle pour les besoins de service.

M. Marcel DAGRON, propriétaire d'une voiture automobile Chevrolet 18 C. V. aura droit à une indemnité de 1 franc par kilomètre parcouru suivant les dispositions de l'arrêté n° 92 du 14 février 1934.

### JUSTICE FRANÇAISE

Par arrêté du :

8 mars 1934. — M. PEYROTTE, receveur de l'enregistrement est nommé membre fonctionnaire de la cour d'assises du Togo, pour l'année 1934.

Sont désignés pour former le collège des assesseurs près la cour d'assises du Togo, pour l'année 1934 :

- M. M. AMBACH, 31 ans,  
 ASTIER, 38 ans,  
 BRECE, 50 ans,  
 CURTAT Georges, 39 ans,  
 DURONI, 45 ans,  
 FILLOT, 39 ans,  
 JONCA, 49 ans,

- LARRERE, 34 ans,  
 LUGAN, 45 ans,  
 MARION, 51 ans,  
 ROUX, 38 ans,  
 SERRE, 41 ans,

### LIBÉRATION CONDITIONNELLE

Par arrêté du :

12 mars 1934. — Le bénéfice de la libération conditionnelle est accordé aux détenus dont les noms suivent :

CREPPY John KUNAKÉ, AMOUZOU GBEDEGBÉ Pius HELOU LAWSON, Peter KEKOUVI AYIVI Georges, condamnés le 10 mars 1933 à deux ans de prison par le tribunal de cercle d'Anécho pour incendie volontaire de cases inhabitées.

### PASSAGE

Par décision du :

16 mars 1934. — Une réquisition de passage Lomé-Marseille en 3<sup>e</sup> classe, 6<sup>e</sup> catégorie (entrepont), sur s/s *Canada* attendu à Lomé vers le 16 avril 1934, est accordée au nommé ADIMA TAKORO, boy de M. le médecin commandant CHENEVEAU, rentrant en fin de séjour en France.

### REMBOURSEMENT

Par arrêté du :

27 février 1934. — Le conseil d'administration entendu. — Est autorisé le remboursement de la somme de deux mille trois cents (2.300 frs.) à la compagnie des Chargeurs Réunis à titre de remise partielle des sommes payées pour rétribution du travail effectué en heures supplémentaires le 30 octobre 1933 par le service du wharf pour le compte du s/s *Canada*.

La dépense en résultant sera imputée au chapitre V, article 3, paragraphe 1 du budget annexe de l'exploitation du chemin de fer et du wharf — exercice 1934.

### SERVICE DES DOMAINES

#### Avis au public

Lotissement de Blitta (terminus du central togolais) cercle d'Atakpamé

Le receveur des domaines à Lomé a l'honneur de porter à la connaissance du public que des permis d'occupation peuvent, dès maintenant, être attribués dans le lotissement provisoire de Blitta.

Pour tous renseignements, consultation du plan et du cahier des charges s'adresser au bureau des domaines à Lomé et au cercle d'Atakpamé.

Lomé, le 21 mars 1934.

PEYROTTE.

# BULLETIN ECONOMIQUE

DE

L'ANNÉE 1933

## RECETTES DOUANIÈRES

Les recettes de l'année 1933 accusent une moins-value de 3.012.483 frs. 13 par rapport aux recettes de 1932.

**TABLEAU COMPARATIF**  
des Recettes Douanières pendant les Années  
1933 et 1932

TITRES DE PERCEPTION	ANNÉE 1932	ANNÉE 1933
Droits d'importation . . . . .	9.864.162,02	7.999.093,33
Droits d'exportation . . . . .	1.073.471,68	600.173,00
Taxe de consommation . . . . .	546.806,18	481.747,85
Produits de vente . . . . .	3.355,90	3.133,80
Amendes et confiscations . . . . .	18.217,24	28.962,89
Magasinage . . . . .	27.853,90	22.791,10
Taxe de plômbage . . . . .	24,00	8,00
Remboursement d'imprimés . . . . .	112,75	79,00
Taxe de statistique . . . . .	190.107,00	403.588,00
Taxe sur chiffres d'affaires à l'importation . . . . .	1.547.216,60	1.206.719,75
Taxe sur chiffres d'affaires à l'exportation . . . . .	381.512,62	426.128,80
Taxe compensatrice . . . . .	998.670,42	466.401,66
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>14.651.510,31</b>	<b>11.638.827,18</b>

Cette moins-value est due à l'arrêt des importations massives de matériel pour le compte des travaux neufs et aux nombreuses exemptions consenties à l'exportation.

## STATISTIQUES COMMERCIALES ANNUELLES

TABLEAU indiquant en VALEUR le mouvement commercial du Territoire pendant l'année 1933 et donnant la comparaison avec les résultats de l'année précédente.

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	MOUVEMENT COMMERCIAL exprimé en francs pendant les années		DIFFÉRENCE pour l'année 1933	
	1933	1932	EN PLUS	EN MOINS
<b>1° — IMPORTATIONS</b>				
De France . . . . .	8.914.608	12.093.563	—	3.178.953
Des Colonies Françaises . . . . .	149.624	317.181	—	167.557
De l'Etranger . . . . .	32.541.000	53.074.908	—	20.533.908
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>41.605.232</b>	<b>65.485.652</b>		<b>23.880.418</b>
<b>2° — EXPORTATIONS ET RÉEXPORTATIONS</b>				
A destination :				
De France . . . . .	19.080.602	15.495.585	3.585.017	—
Des Colonies Françaises . . . . .	304.463	212.051	92.412	—
De l'Etranger . . . . .	8.868.121	13.531.152	—	4.663.031
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>28.253.186</b>	<b>29.238.788</b>	<b>3.677.429</b>	<b>4.663.031</b>
<b>3° — COMMERCE TOTAL</b>				
(IMPORTATIONS, RÉEXPORTATIONS, EXPORTATIONS)				
Avec la France . . . . .	27.995.210	27.589.149	406.062	—
Avec les Colonies Françaises . . . . .	454.087	529.232	—	75.145
Avec l'Etranger . . . . .	41.409.121	66.606.060	—	25.196.939
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>69.858.418</b>	<b>94.724.441</b>	<b>406.062</b>	<b>25.272.084</b>

## STATISTIQUES COMMERCIALES ANNUELLES

TABLEAU indiquant en QUANTITÉS le mouvement commercial du Territoire pendant l'année 1933 et donnant la comparaison avec les résultats de l'année précédente.

PAYS DE PROVENANCE OU DE DESTINATION	MOUVEMENT COMMERCIAL exprimé en kgs. pendant les années		DIFFÉRENCE pour l'année 1933	
	1933	1932	EN PLUS	EN MOINS
<b>1° — IMPORTATIONS</b>				
De France . . . . .	1.982.411	7.574.655	—	5.592.244
Des Colonies Françaises . . . . .	120.625	251.733	—	131.108
De l'Étranger . . . . .	17.300.687	23.596.693	—	6.399.042
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>19.403.723</b>	<b>31.423.081</b>	<b>—</b>	<b>12.122.394</b>
<b>2° — EXPORTATIONS ET RÉEXPORTATIONS</b>				
A destination :				
De France . . . . .	12.513.523	9.369.370	3.144.153	—
Des Colonies Françaises . . . . .	96.668	37.541	59.127	—
De l'Étranger . . . . .	10.788.758	14.939.850	—	4.151.092
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>23.398.949</b>	<b>24.346.761</b>	<b>3.203.280</b>	<b>4.151.092</b>
<b>3° — COMMERCE TOTAL</b>				
(IMPORTATIONS, EXPORTATIONS, RÉEXPORTATIONS)				
Avec la France . . . . .	14.495.934	16.944.025	—	2.448.091
Avec les Colonies Françaises . . . . .	217.293	289.274	—	71.981
Avec l'Étranger . . . . .	27.986.409	38.436.543	—	10.550.134
<b>TOTAUX . . . . .</b>	<b>42.699.636</b>	<b>55.769.842</b>	<b>—</b>	<b>13.070.206</b>

## RELEVÉ DES IMPORTATIONS PENDANT L'ANNÉE 1933

(Voir tableau A)

Pendant l'année 1933 le chiffre des importations a accusé une régression de 23.880.420 francs par rapport à celui de 1932.

Les marchandises pour lesquelles les moins-values les plus importantes ont été enregistrées sont celles qui étaient importées pour le compte des travaux neufs, outillage, matériaux de construction, rails, matériel, machines.

Les articles de luxe ou denrées de luxe marquent aussi une régression sensible: tabacs, boissons distillées, parfumerie, bijouterie, meubles, motocyclettes, automobiles.

Quelques plus-values sont toutefois à enregistrer; elles intéressent notamment les conserves de viandes, les légumes, les riz, les vins ordinaires, les colas, les sels de soude et produits chimiques.

Le mouvement de régression constaté les années précédentes dans l'importation des alcools s'est encore accentué.

Le tableau comparatif ci-dessous indique la contribution fournie par les principaux pays au commerce d'importation pendant les années 1932 — 1933.

PRINCIPAUX FOURNISSEURS	IMPORTATIONS DE LA PÉRIODE CORRESPONDANTE DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES (valeurs exprimées en francs)	
	1932	1933
	France . . . . .	12.093.563
Allemagne . . . . .	14.891.811	6.371.215
Angleterre . . . . .	16.675.705	10.699.807
Belgique . . . . .	1.787.503	891.177
Etats-Unis . . . . .	6.397.940	3.155.280
Hollande . . . . .	1.576.262	1.616.713
Autres pays . . . . .	12.062.868	9.966.432
TOTAUX . . . . .	65.485.652	41.605.232

## RELEVÉ DES EXPORTATIONS PENDANT L'ANNÉE 1933

(Voir tableau B)

Les produits autrefois à la base du mouvement d'exportation enregistrent une nouvelle chute de tonnage, conséquence de l'abaissement continue des cours. Les diminutions affectent notamment :

Coton	non égrené . . . . .	3.102 kilogs.
	égrené . . . . .	245.848 kilogs.
Coprah . . . . .		225.490 kilogs.
Amandes	de palme . . . . .	3.659.223 kilogs.
Huile		
		307.025 kilogs.

La fermeture du marché de la Gold-Coast a d'autre part entraîné les diminutions suivantes :

Porcs . . . . .	9.300 têtes.
Bœufs . . . . .	4.400 têtes.
Ignames . . . . .	176.207 kilogs.
Haricots . . . . .	35.778 —
Piments . . . . .	12.343 —

On constate toutefois certaines plus-values :

Amandes de karité . . . . .	78.072 kilogs.	
Maïs	grains . . . . .	2.962.332 —
	farine . . . . .	22.888 —
Cacao . . . . .	849.121 —	
Ricin . . . . .	10.257 —	
Farine de manioc . . . . .	310.916 —	
Beurre de karité . . . . .	26.031 —	
Café . . . . .	9.988 —	

Les principaux pays ont participé aux exportations pour les chiffres suivants :

France . . . . .	18.951.119 francs.
Allemagne . . . . .	2.953.256 —
Angleterre . . . . .	2.175.768 —
Belgique . . . . .	7.733 —
Hollande . . . . .	797.680 —
Autres pays . . . . .	2.468.414 —
TOTAUX . . . . .	27.353.970 francs.

## RÉEXPORTATIONS

Pendant l'année 1933 les réexportations ont atteint :  
273.047 kilogs, représentant une valeur de 896.216 frs.

Les principales marchandises réexportées sont :

Cacao en fève	sur l'Allemagne . . .	226.244 francs.
	sur la Gold-Coast . . .	13.420 —
Futailles vides sur la Gold-Coast . . .		27.441 —

Essences vers les colonies françaises	8.400 francs.
Pétrole vers les colonies françaises . . .	20.129 —
Tissus de jute . . . . .	114.199 —
Voitures automobiles en France (2) . . .	68.000 —
Colon. franç. (4)	
Gold-Coast (1)	
Pièces détachées pour auto (en France)	68.151 kilogs.
Ouvrages en métaux . . . . .	204.727 francs.

MOUVEMENT GÉNÉRAL DE LA NAVIGATION  
PAR PAVILLON DE CHACUN DES PORTS DU TERRITOIRE  
PENDANT LES ANNÉES 1932 — 1933.

## PORT DE LOMÉ

## ENTRÉES

PAVILLON	1932		1933	
	NOMBRE	TONNAGES DÉBARQUÉS	NOMBRE	TONNAGES DÉBARQUÉS
Français . . . . .	160	24.872,793	158	8.879,662
Anglais . . . . .	104	4.889,931	111	6.744,367
Allemand . . . . .	25	380,077	12	73,488
Hollandais . . . . .	16	414,919	19	609,985
Américain . . . . .	10	1.909,287	5	514,325
Italien . . . . .	9	546,943	10	1.793,539
Norvégien . . . . .	—	—	1	111,025
Suédois . . . . .	6	196,126	2	—
Danois . . . . .	1	—	2	—
TOTAUX . . . . .	331	33.210,076	320	18.726,391

## SORTIES

		TONNAGES		TONNAGES
		EMBARQUÉS		EMBARQUÉS
Français . . . . .	159	11.431,059	159	10.452,272
Anglais . . . . .	104	7.445,232	111	7.096,312
Allemand . . . . .	25	927,384	12	325,648
Hollandais . . . . .	16	284,398	19	412,096
Américain . . . . .	10	—	5	—
Italien . . . . .	9	154,277	10	549,848
Norvégien . . . . .	—	—	1	—
Suédois . . . . .	6	963,500	2	757,693
Danois . . . . .	—	—	3	626,104
TOTAUX . . . . .	329	21.205,844	322	20.219,973

## PORT D'ANÉCHO

## ENTRÉES

PAVILLON	1932		1933	
	NOMBRE	TONNAGES DÉBARQUÉS	NOMBRE	TONNAGES DÉBARQUÉS
Français . . . . .	4	—	2	—
Anglais . . . . .	3	—	8	—
Allemand . . . . .	—	—	—	—
Hollandais . . . . .	—	—	—	—
Italien . . . . .	—	—	—	—
Suédois . . . . .	1	—	1	—
Norvégien . . . . .	—	—	—	—
Danois . . . . .	—	—	—	—
<b>TOTAUX</b> . . . . .	<b>8</b>	<b>—</b>	<b>11</b>	<b>—</b>

## SORTIES

		TONNAGES		TONNAGES
		EMBARQUÉS		EMBARQUÉS
Français . . . . .	4	951,745	2	277,702
Anglais . . . . .	3	492,005	8	1,574,404
Allemand . . . . .	—	—	—	—
Hollandais . . . . .	—	—	—	—
Italien . . . . .	—	—	—	—
Suédois . . . . .	1	239,615	1	57,120
Norvégien . . . . .	—	—	—	—
Danois . . . . .	—	—	—	—
<b>TOTAUX</b> . . . . .	<b>8</b>	<b>1.683,365</b>	<b>11</b>	<b>1.909,228</b>

TABLEAU A.

## ÉTAT DES IMPORTATIONS

*pendant les années 1931, 1932 et 1933*

## COMMERCE SPÉCIAL

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
1. Bêtes de somme . . . . .	Angleterre . . . . .	Têtes Q. M.			1 8			1.065
	TOTAUX . . . . .	Têtes Q. M.			1 8			1.065
	France . . . . .	Kilos	322	837	871	7.339	18.736	18.685
4. Viandes salées ou autrement préparées . . . . .	Allemagne . . . . .	—	414	236	244	11.328	5.672	5.459
	Angleterre . . . . .	—	4.015	3.486	3.325	66.518	49.284	51.692
	U. S. A. . . . .	—	1.816	544	92	8.551	7.777	1.016
	Hollande . . . . .	—	52		182	1.129		3.242
	Autres pays . . . . .	—	733	200	169	3.153	1.006	3.706
	TOTAUX . . . . .	—	7.352	5.303	4.883	98.018	82.475	83.500
5. Conserves de viandes en boîtes . . . . .	France . . . . .	—	3.677	1.569	2.913	72.662	31.482	43.181
	Allemagne . . . . .	—	498	75	13	5.878	1.390	207
	Angleterre . . . . .	—	2.139	3.159	3.424	21.157	17.344	17.580
	U. S. A. . . . .	—	2.313	3.051	12.602	18.412	16.442	52.427
	Hollande . . . . .	—	112	1.051	2.501	2.101	6.458	8.209
	Autres pays . . . . .	—	60	245	84	1.658	1.288	1.637
TOTAUX . . . . .	—	8.799	9.150	21.537	121.868	74.404	123.241	
7. Lait en con- serve . . . . .	France . . . . .	—	8.417	9.525	9.809	50.845	56.783	61.287
	Allemagne . . . . .	—	1.565	2.429	360	10.314	14.707	1.983
	Angleterre . . . . .	—	4.068	2.573	3.104	26.073	16.658	18.122
	Belgique . . . . .	—		197			1.202	
	U. S. A. . . . .	—	22	198		765	5.041	
	Hollande . . . . .	—	715	3.002	4.572	4.648	18.310	27.782
Autres pays . . . . .	—	5.486	5.797	5.666	31.851	33.379	32.952	
TOTAUX . . . . .	—	20.273	23.721	23.511	124.496	146.080	142.126	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
8. Poissons secs, salés ou fumés . . . .	France . . . .	Kilos	326	168	1.726	1.389	696	4.510
	Allemagne . . . .	—	—	173	—	—	359	—
	Angleterre . . . .	—	—	—	21	—	—	53
	Autres pays . . . .	—	347.720	171.757	131.498	1.891.880	686.874	328.828
	TOTAUX . . . .	—	348.046	172.098	133.245	893.269	687.929	333.391
9. Farine de froment . . . .	France . . . .	—	664	1.400	2.153	996	2.078	2.230
	Allemagne . . . .	—	1.316	—	—	2.128	—	—
	Angleterre . . . .	—	441	2.223	4.602	1.793	2.559	4.986
	Belgique . . . .	—	—	1.862	—	—	2.837	—
	U. S. A. . . . .	—	360.397	280.416	257.017	505.232	391.338	249.078
	Autres pays . . . .	—	—	534	2.690	—	722	2.194
TOTAUX . . . .	—	362.818	286.435	266.462	510.149	399.534	258.488	
10. Riz . . . . .	France . . . .	—	20.000	22.433	8.000	30.000	20.591	6.700
	Allemagne . . . .	—	10.277	4.000	—	15.583	3.672	—
	Angleterre . . . .	—	8.198	8.262	3.528	10.770	8.161	3.652
	Belgique . . . .	—	9.900	9.950	—	12.500	10.000	—
	U. S. A. . . . .	—	—	—	2.032	—	—	1.650
	Hollande . . . .	—	34.571	3.235	20.258	44.816	2.955	18.564
	Autres pays . . . .	—	153.878	176.561	302.921	204.957	158.657	259.841
TOTAUX . . . .	—	236.824	224.441	336.739	318.626	204.036	290.407	
11. Biscuits de mer . . . . .	France . . . .	—	12.774	9.874	9.048	39.950	26.990	23.589
	Allemagne . . . .	—	367	275	225	1.482	1.128	563
	Angleterre . . . .	—	779	3.583	6.359	2.566	10.220	19.809
	TOTAUX . . . .	—	13.920	13.732	15.632	43.998	38.338	43.961
12. Noix de colas . . . .	Autres pays . . . .	—	30.180	32.602	101.104	547.500	245.720	505.520
	TOTAUX . . . .	—	30.180	32.602	101.104	547.500	245.720	505.520
13. Légumes secs . . . .	France . . . .	—	3.866	2.373	2.726	16.426	7.262	8.471
	Autres pays . . . .	—	—	—	221	—	—	675
	TOTAUX . . . .	—	3.866	2.373	2.947	16.426	7.262	9.146
14. Pommes de terre . . . .	France . . . .	—	7.000	3.126	5.500	8.108	2.498	4.729
	Angleterre . . . .	—	508	20	1.500	664	30	2.088
	Belgique . . . .	—	625	4.570	1.425	729	5.311	469
	Hollande . . . .	—	2.125	3.660	8.750	2.021	2.274	5.918
	Autres pays . . . .	—	3.350	1.985	800	6.913	2.628	991
	TOTAUX . . . .	—	13.608	13.361	17.975	18.435	12.741	14.195

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
15. Sucres	France . . . .	Kilos	350.677	321.018	279.744	693.974	392.454	361.539
	Allemagne . . .	—	55.550	13.100	13.969	83.503	17.865	14.243
	Angleterre . . .	—	156	1.431	39.649	607	2.859	53.860
	Autres pays . . .	—	41.530	58.781	36.813	64.125	81.675	39.729
	TOTAUX . . . .	—	447.913	394.330	370.175	842.209	494.853	469.371
16. Café	Angleterre . . .	—	132	149		3.388	3.153	
	Hollande . . . .	—	50			959		
	Autres pays . . .	—	54	23	1.551	1.187	499	21.062
	TOTAUX . . . .	—	236	172	1.551	5.534	3.652	21.062
17. Chocolat	France . . . . .	—	957	1.086	1.087	13.875	13.846	12.060
	Allemagne . . .	—			29			732
	Angleterre . . .	—	902	603	448	27.516	9.152	8.383
	Belgique . . . .	—			20			200
	Hollande . . . .	—	31	72		673	1.348	
	Autres pays . . .	—	23	41	98	912	1.523	3.433
TOTAUX . . . .	—	1.913	1.802	1.682	42.976	25.869	24.813	
18. Poivre	France . . . . .	—	25		12	1.488		360
	Angleterre . . .	—	94	73	111	3.171	1.587	2.368
	U. S. A. . . . .	—		40			1.558	
	Autres pays . . .	—	2		4	84		121
TOTAUX . . . .	—	121	113	127	4.743	3.145	2.849	
19. Thé	France . . . . .	—	15		1	480		31
	Allemagne . . .	—	47	12	17	1.444	333	758
	Angleterre . . .	—	381	384	339	11.430	11.248	8.479
	Autres pays . . .	—	139	52	190	4.259	1.541	4.703
	TOTAUX . . . .	—	582	448	547	17.613	13.122	13.971
20. Tabacs en feuilles ou en côtes	Angleterre . . .	—		2.988	472		32.952	450
	U. S. A. . . . .	—	170.538	178.212	155.656	2.093.247	1.641.271	1.149.147
	Autres pays . . .	—	2.321	265		34.341	3.433	
	TOTAUX . . . .	—	172.859	181.465	156.128	2.127.588	1.677.656	1.149.597
21. Tabacs fabriqués (Cigares et cigarettes)	France . . . . .	—	961	729	267	17.031	16.622	5.808
	Allemagne . . .	—	47	34		4.744	3.631	
	Angleterre . . .	—	6.520	5.160	4.775	585.966	312.786	244.125
	Belgique . . . .	—	932	191	66	31.213	4.410	705
	U. S. A. . . . .	—	67	47	256	5.075	3.378	5.651
	Hollande . . . .	—	38	58	41	7.411	8.441	1.785
	Autres pays . . .	—	2.471	2.611	2.067	44.292	36.612	35.680
TOTAUX . . . .	—	11.036	8.830	7.472	695.732	385.880	293.754	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
21. Tabacs fabriqués } Autres	France . . . . .	Kilos	64	220	171	2.285	4.213	3.378
	Angleterre. . . . .	—	11		13	933		624
	Belgique . . . . .	—	22			350		
	Autres pays . . . . .	—	37	44	36	601	434	475
	TOTAUX . . . . .	—	134	264	220	4.169	4.647	4.477
22. Huile fixe pure d'olive . . . . .	France . . . . .	—	1.832	4.346	3.885	18.978	33.372	26.602
	Angleterre. . . . .	—	42		14	556		126
	Autres pays . . . . .	—	370			4.000		
	TOTAUX . . . . .	—	2.244	4.346	3.899	23.534	33.372	26.728
23. Huile fixe pure d'arachide . . . . .	France . . . . .	—	3.199	9.674	8.231	20.722	51.557	37.456
	Angleterre. . . . .	—	83	106	195	540	530	780
	Autres pays . . . . .	—	415			1.586		
	TOTAUX . . . . .	—	3.697	9.780	8.426	22.848	52.087	38.236
24. Huiles fixes pures et autres . . . . .	France . . . . .	—	13.546	12.536	7.303	71.618	65.246	32.528
	Allemagne. . . . .	—	250		128	3.831		1.833
	Angleterre. . . . .	—	4.175	6.760	4.818	30.493	30.081	23.659
	Belgique . . . . .	—	237	1.127	162	1.442	6.393	810
	U. S. A. . . . .	—		193			968	
	Hollande . . . . .	—	2.095	368	1.621	6.177	1.656	4.101
	Autres pays . . . . .	—		2	899		80	4.058
TOTAUX . . . . .	—	20.303	20.986	14.931	113.561	104.424	66.989	
25. Bois communs . . . . .	France . . . . .	—	16.900		160.426	27.551		156.635
	Allemagne. . . . .	—	82.024	34.270	28.555	83.490	29.094	28.380
	Angleterre. . . . .	—		3.099	13.209		3.930	19.537
	Belgique . . . . .	—		5.500			7.029	
	U. S. A. . . . .	—			64.309			78.736
	Autres pays . . . . .	—	328.117	306.209	264.921	335.941	297.811	247.976
TOTAUX . . . . .	—	427.041	349.078	631.420	466.982	337.864	531.264	
26. Bois exotiques . . . . .	Angleterre. . . . .	—			9.800			4.800
	Autres pays . . . . .	—	34.024	153.642	305	26.999	115.595	1.070
	TOTAUX . . . . .	—	34.024	153.642	10.105	26.999	115.595	5.870
27. Légumes frais . . . . .	France . . . . .	—	1.590	1.684	2.613	7.265	6.698	9.305
	Angleterre. . . . .	—			692			1.321
	Belgique . . . . .	—		100			125	
	Hollande . . . . .	—		485			428	
	TOTAUX . . . . .	—	1.590	2.269	3.305	7.265	7.251	10.626

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
28 Légumes sa- lés, confits ou conser- vés . . . . .	France . . . . .	Kilos	9.201	7.625	5.226	64.695	45.736	38.143
	Allemagne . . . . .	—	452	201	75	2.948	1.338	517
	Angleterre . . . . .	—	1.499	2.138	2.963	12.537	11.528	14.808
	Belgique . . . . .	—	4.521	3.111	2.653	28.171	18.611	13.987
	U. S. A. . . . .	—	578	593	1.280	4.506	4.019	6.640
	Hollande . . . . .	—	—	—	242	—	—	911
	Autres pays . . . . .	—	1.869	5.144	2.544	9.525	21.559	6.818
	TOTAUX . . . . .	—	18.120	18.812	14.983	122.382	102.791	81.854
29. Vins ordi- naires . . . . .	France . . . . .	Litrage	140.629	104.951	114.269	552.001	359.148	398.569
	Allemagne . . . . .	—	361	2.777	332	5.005	6.884	4.071
	Hollande . . . . .	—	—	1.353	100	—	3.767	394
	Autres pays . . . . .	—	324.057	264.095	290.707	916.010	684.533	754.198
	TOTAUX . . . . .	—	465.047	373.176	405.408 <sup>a</sup> 282.452 <sup>b</sup>	1.473.016	1.054.332	1.157.232
30. Vins mous- seux . . . . .	France . . . . .	—	2.489	4.190	3.528	83.466	124.879	90.062
	Angleterre . . . . .	—	—	—	9	—	—	240
	TOTAUX . . . . .	—	2.489	4.190	3.537 <sup>a</sup> 4.400 <sup>b</sup>	83.466	124.879	90.302
31. Vins de li- queur . . . . .	France . . . . .	—	15.542	13.498	10.017	159.770	134.443	107.070
	Allemagne . . . . .	—	2.202	3.955	1.515	16.998	21.518	6.738
	Angleterre . . . . .	—	585	654	478	11.392	12.230	10.129
	Hollande . . . . .	—	1.139	2.458	5.373	8.492	24.866	38.289
	Autres pays . . . . .	—	3.791	8.508	3.377	35.691	46.175	30.375
	TOTAUX . . . . .	—	23.259	29.073	20.760 <sup>a</sup> 17.656 <sup>b</sup>	232.333	239.232	192.601
32. Bières . . . . .	France . . . . .	—	1.212	1.925	9.682	3.412	6.998	27.443
	Allemagne . . . . .	—	97.744	85.596	48.122	403.932	281.521	164.784
	Angleterre . . . . .	—	3.678	19.598	15.933	17.543	57.714	63.295
	Belgique . . . . .	—	4.944	2.000	—	16.660	6.851	—
	Hollande . . . . .	—	66.815	53.862	25.933	271.417	165.883	101.398
	Autres pays . . . . .	—	3.584	2.472	13.947	9.088	8.126	52.244
	TOTAUX . . . . .	—	177.977	165.453	113.617 <sup>a</sup> 110.085 <sup>b</sup>	722.052	527.093	409.164
33. Limonades	France . . . . .	—	1.167	340	428	3.456	1.238	1.791
	Allemagne . . . . .	—	21.389	12.219	16.213	89.792	32.961	42.160
	Angleterre . . . . .	—	4.983	1.157	502	22.769	3.593	2.627
	Hollande . . . . .	—	1.248	—	—	4.532	—	—
	Autres pays . . . . .	—	3.027	—	—	9.724	—	—
TOTAUX . . . . .	—	31.814	13.716	17.143 <sup>a</sup> 29.978 <sup>b</sup>	130.276	37.792	46.578	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)			
			1931	1932	1933	1931	1932	1933	
34. Bois- sons distil- lés	Eaux de vie	France . . . .	Litrage	7.099	3.130	3.234	184.025	108.020	88.925
		TOTAUX . . .	—	7.099	3.130	3.234 <sup>a</sup> 4.809 <sup>b</sup>	184.025	108.020	88.925
	Rhums et Ta- bas . . . .	France . . . .	—	4.612	4.116	2.603	129.228	103.135	66.677
		Autres pays . .	—	1.135	597	446	13.457	5.112	3.991
		TOTAUX . . .	—	5.747	4.713	3.049 <sup>a</sup> 5.028 <sup>b</sup>	142.685	108.247	70.668
	Genièvre et alcools autres	France . . . .	—	214	86	11	34.981	1.837	476
		Allemagne . . .	—	278	76	128	4.230	1.150	1.883
		Angleterre . . .	—	4.566	6.697	6.931	236.836	274.203	268.957
		Hollande . . . .	—	51.980	8.502	6.669	837.093	141.710	89.210
		TOTAUX . . .	—	57.038	15.361	13.637 <sup>a</sup> 27.439 <sup>b</sup>	1.113.140	418.900	360.526
	Liqueurs . . .	France . . . .	—	1.855	2.421	2.501	55.354	70.263	72.172
		Allemagne . . .	—	—	127	—	—	1.886	—
		Angleterre . . .	—	—	16	—	—	971	—
		Hollande . . . .	—	—	132	—	—	3.246	—
		TOTAUX . . .	—	1.855	2.696	2.501 <sup>a</sup> 7.977 <sup>b</sup>	55.354	76.366	72.172
35. Eaux miné- rales, na- turelles et artificielles et vinaigre	France . . . .	—	47.726	35.570	26.927	155.015	101.798	69.975	
	Allemagne . . .	—	1.651	—	474	4.787	—	1.103	
	Angleterre . . .	—	824	1.139	1.116	3.238	3.747	2.997	
	Autres pays . .	—	12.872	8.522	16.511	28.642	19.585	29.937	
	TOTAUX . . .	—	63.073	45.231	45.028 <sup>a</sup> 44.874 <sup>b</sup>	191.682	125.130	114.012	
36. Briques et tuiles . . . .	France . . . .	Kilos	96.682	—	—	26.986	—	—	
	TOTAUX . . .	—	96.682	—	—	26.986	—	—	
37. Ciment . . .	France . . . .	—	49.980	181.390	81.000	15.347	55.698	18.616	
	Allemagne . . .	—	950.000	475.000	—	290.000	145.000	—	
	Angleterre . . .	—	505.023	1.154.534	1.295.214	126.162	329.187	304.614	
	Belgique . . . .	—	1.637.638	918.253	583.010	521.143	276.049	136.021	
	Autres pays . .	—	291.520	331.403	1.534.672	40.002	94.428	355.517	
	TOTAUX . . .	—	3.434.161	3.060.580	3.493.896	992.654	900.362	814.768	
38. Autres maté- riaux de construc- tion . . . .	France . . . .	—	203.217	106.052	71.070	213.127	89.148	54.304	
	Allemagne . . .	—	1.750	—	1.000	1.412	—	745	
	Angleterre . . .	—	20.808	48.664	52.874	15.418	33.629	23.281	
	Belgique . . . .	—	4.980	5.000	100	1.909	2.513	138	
	Autres pays . .	—	14.220	—	—	15.090	—	—	
	TOTAUX . . .	—	244.975	159.716	125.044	246.956	125.290	78.468	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)			
			1931	1932	1933	1931	1932	1933	
39. Huiles minérales	Brutes	France . . . . .	Kilos	10.638	6.009	3.010	11.772	6.789	3.213
		Allemagne . . . . .	—	4.902	1.065	—	3.066	640	—
		Angleterre . . . . .	—	23.557	68.980	60.697	21.999	48.689	37.557
		Belgique . . . . .	—	3.508	4.689	780	3.182	3.626	509
		U. S. A. . . . .	—	4.241	—	—	4.894	—	—
		Hollande . . . . .	—	5.140	—	200	3.773	—	313
	TOTAUX . . . . .	—	51.986	80.743	64.687	48.686	59.744	41.592	
	Raffinées	U. S. A. . . . .	—	1.051.508	988.692	564.998	1.872.043	1.285.709	559.972
		Autres pays . . . . .	—	6.606	—	254.786	7.436	—	258.131
	TOTAUX . . . . .	—	1.058.114	988.692	819.784	1.879.479	1.285.709	818.103	
Essences	France . . . . .	—	1.700	—	1.000	8.125	—	5.880	
	U. S. A. . . . .	—	945.200	683.416	532.128	2.552.891	1.092.145	628.136	
	Autres pays . . . . .	—	1.252	82	148.313	5.133	99	174.383	
	TOTAUX . . . . .	—	948.152	683.498	681.441	2.566.149	1.092.244	808.399	
40. Mazout . . . . .	France . . . . .	—	56.883	245.777	—	53.230	151.787	—	
	U. S. A. . . . .	—	123.497	79.261	17.525	95.187	52.095	9.023	
	Hollande . . . . .	—	40.599	24.493	—	31.365	14.201	—	
	Autres pays . . . . .	—	20.502	132.098	298.958	15.863	80.018	173.115	
	TOTAUX . . . . .	—	241.481	281.629	316.483	195.145	298.101	182.138	
41. Huiles de graissage et autres huiles lourdes . . . . .	France . . . . .	—	22.555	25.464	13.008	72.592	25.136	16.158	
	Allemagne . . . . .	—	10.316	2.356	5.429	52.184	6.030	13.093	
	Angleterre . . . . .	—	2.291	5.426	988	15.979	11.612	2.029	
	Belgique . . . . .	—	30.195	40.128	26.297	84.624	72.597	51.481	
	U. S. A. . . . .	—	208.903	129.750	57.623	403.157	344.324	88.469	
	Autres pays . . . . .	—	—	—	1.543	—	—	2.563	
TOTAUX . . . . .	—	274.260	203.124	104.888	628.536	459.693	173.793		
42. Houilles . . . . .	France . . . . .	—	1.962.505	5.077.217	10.000	445.482	814.719	2.663	
	Allemagne . . . . .	—	375	30.000	—	1.683	8.044	—	
	Angleterre . . . . .	—	1.404.000	31.089	2.451.007	447.525	6.440	416.308	
	Belgique . . . . .	—	150.000	78.930	28.940	25.391	27.842	9.909	
	TOTAUX . . . . .	—	3.516.880	5.217.236	2.489.947	920.081	857.045	428.880	
43. Rails . . . . .	France . . . . .	—	1.778	102.844	—	8.690	68.280	—	
	Allemagne . . . . .	—	8.822.311	7.206.230	1.359.994	11.072.479	7.189.212	1.382.974	
	TOTAUX . . . . .	—	8.824.089	7.309.074	1.359.994	11.081.169	7.257.492	1.382.974	
44. Fer, acier en barres, tô- les, fils, etc. et autres métaux . . . . .	France . . . . .	—	163.937	634.687	56.505	417.269	966.328	101.052	
	Allemagne . . . . .	—	78.260	2.344.604	1.297.968	197.876	2.551.396	1.431.957	
	Angleterre . . . . .	—	215.919	449.335	436.063	2.608.580	4.720.667	1.001.007	
	Belgique . . . . .	—	34.065	116.577	107.503	62.032	94.496	76.437	
	U. S. A. . . . .	—	180.535	67.202	14	119.763	393.484	155	
	Autres pays . . . . .	—	802	1.835	3.565	490.150	1.085.745	3.073.270	
TOTAUX . . . . .	—	673.518	3.614.240	1.901.618	3.895.670	9.812.116	5.683.878		

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
45. Chlorure de sodium (sel)	France . . . .	Kilos	103.825	21.610	72.896	31.220	4.733	30.249
	Allemagne. . .	—	1.154	1.050	47.731	6.720	1.398	10.717
	Angleterre. . .	—	416	980	712	1.842	1.807	2.361
	Autres pays . .	—	2.825.573	3.119.551	1.797.786	561.713	466.713	242.106
	TOTAUX . . . .	—	2.930.968	3.143.191	1.919.125	601.495	474.651	285.433
47. Quinine . .	France . . . .	—		390	1.062		12.965	263.326
	Allemagne. . .	—	415	1	2	142.691	639	1.133
	Angleterre. . .	—	1	5		638	978	
	Belgique . . . .	—	2			483		
	TOTAUX . . . .	—	418	396	1.064	143.812	14.582	264.459
48. Carbone de calcium . . .	France . . . .	—	7.683	10.925	7.272	12.789	20.929	11.159
	Allemagne. . .	—	50	213		116	383	
	Angleterre. . .	—	547	1.844	1.535	958	3.666	2.781
	Autres pays . .	—	113			204		
	TOTAUX . . . .	—	8.393	12.982	8.807	14.067	24.978	13.940
52. Sels de po- tasse . . . .	France . . . .	—	80		100	1.220		136
	Angleterre. . .	—	450			639		
	Autres pays . .	—	3.974	4.817	3.773	6.167	4.875	3.987
	TOTAUX . . . .	—	4.504	4.817	3.873	8.026	4.875	4.123
	53. Sels de soude et produits chimiques non dénom- més . . . .	France . . . .	—	27.378	17.753	25.352	312.918	107.129
Allemagne. . .		—	2.495	1.403	355	8.315	7.354	2.767
Angleterre. . .		—	4.911	4.021	5.388	47.371	33.900	31.145
Belgique . . . .		—	622	487	1.683	2.939	4.157	5.286
Hollande . . . .		—			216			4.277
Autres pays . .		—	650	6.868	5.335	3.274	9.637	6.369
TOTAUX . . . .		—	36.056	30.532	38.329	374.817	162.177	412.373
54. Eucres . . .	France . . . .	—	1.026	875	260	10.155	6.812	2.327
	Angleterre. . .	—	227	404	267	3.052	5.464	935
	Belgique . . . .	—	120	126		388	451	
	TOTAUX . . . .	—	1.373	1.405	527	13.595	12.727	3.262
55. Couleurs .	France . . . .	—	11.563	26.505	15.270	51.025	120.163	85.692
	Allemagne. . .	—	31.045	40.158	19.120	236.194	430.741	209.534
	Angleterre. . .	—	2.924	2.883	6.255	27.263	12.384	35.185
	Belgique . . . .	—	30	855	1.978	190	6.352	17.180
	Hollande . . . .	—	217	142	316	1.787	3.566	2.734
	Autres pays . .	—	304	9		3.568	786	
	TOTAUX . . . .	—	46.083	70.552	42.939	320.027	573.992	350.325

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS ( EN MILLIERS DE FRANCS )		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
56. Parfumeries de toutes sortes.	France . . . .	Kilos	7.123	10.643	7.313	130.396	148.053	101.629
	Allemagne . . .	—	11.857	16.743	7.055	110.171	144.886	67.608
	Angleterre . . .	—	15.882	23.568	26.148	150.390	180.839	196.343
	Belgique . . . .	—	26	88		370	1.384	
	U. S. A. . . . .	—	141	410	56	2.662	13.735	1.044
	Hollande . . . .	—			131			864
	Autres pays . . .	—	347	272	74	2.378	2.921	406
	TOTAUX . . . . .	—	35.376	51.724	40.777	396.367	491.818	367.894
57. Savons autres que de par- fumerie	France . . . . .	—	38.250	56.220	44.643	162.547	165.326	103.919
	Allemagne . . .	—	1.300	2.837		4.371	8.509	
	Angleterre . . .	—	19.147	30.749	20.380	65.448	98.713	51.245
	Belgique . . . .	—		400			1.100	
	Autres pays . . .	—	69	86		242	210	
TOTAUX . . . . .	—	58.766	90.292	65.023	232.608	273.858	155.164	
58. Médica- ments composés	Eaux distillées alcooliques . . .	—	1.014	1.580	928	22.947	34.982	21.033
	France . . . . .	—	1.142	23	251	5.221	782	1.790
	Allemagne . . .	—	76	1.800	224	2.007	11.161	2.817
	Angleterre . . .	—	40	313	90	1.077	7.947	2.589
	U. S. A. . . . .	—						
TOTAUX . . . . .	—	2.272	3.716	1.493	31.252	54.872	28.229	
Autres . . . . .	France . . . . .	—	11.275	636	3.543	1.113.315	90.380	802.984
	Allemagne . . .	—	854	363	56	7.227	6.587	771
	Angleterre . . .	—	10.665	14.169	8.160	106.350	103.123	68.698
	Belgique . . . .	—	226	542	20	1.938	3.500	664
	U. S. A. . . . .	—	103	272		2.838	5.816	
	Autres pays . . .	—	302			2.022		
	TOTAUX . . . . .	—	23.425	15.982	11.749	1.233.690	209.406	873.117
59. Poteries . . .	France . . . . .	—	713	10.916	295	3.378	14.234	3.108
	Allemagne . . .	—	1.189	5.603	633	7.119	5.544	3.360
	Angleterre . . .	—	114	237		1.400	1.674	
	Belgique . . . .	—	3.750			1.550		
	U. S. A. . . . .	—			500			131
	Autres pays . . .	—	240			9.499		
TOTAUX . . . . .	—	6.006	16.756	1.428	22.946	21.452	6.599	
60. Faïences de toutes sor- tes . . . . .	France . . . . .	—	1.088	475	1.057	10.348	4.719	4.181
	Allemagne . . .	—	821	1.915	6.624	6.396	8.464	28.424
	Angleterre . . .	—	5.472	5.723	3.077	35.926	23.787	15.177
	Belgique . . . .	—	613	360	1.759	3.825	1.713	5.421
	Hollande . . . .	—		854	2.079		9.091	20.419
	Autres pays . . .	—		2.681	7.175		11.837	36.046
TOTAUX . . . . .	—	7.994	12.008	21.771	56.495	59.611	109.668	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
61. Porcelaines de toutes sortes . . .	France . . . .	Kilos	1.910	5.135	2.755	12.301	13.527	9.314
	Allemagne . . .	—	233	1.267	9.264	2.267	8.311	43.697
	Angleterre . . .	—	384	131	545	3.332	1.755	3.380
	Autres pays . . .	—		256	107		929	1.074
	TOTAUX . . .	—	2.527	6.787	12.671	17.900	24.522	57.465
62. Verres et cristaux . . .	France . . . .	—	6.621	6.313	19.082	84.027	76.266	102.828
	Allemagne . . .	—	3.668	4.603	3.275	40.668	31.709	25.973
	Angleterre . . .	—	576	2.226	3.032	13.600	23.067	31.197
	Belgique . . . .	—	5.740	4.121	8.016	22.874	14.825	28.224
	U. S. A. . . . .	—	25	200		386	91	
	Hollande . . . .	—	37	400	252	71.171	11.891	21.389
	Autres pays . . .	—	2.705	447	1.662	79.279	13.764	22.637
TOTAUX . . .	—	19.372	18.310	35.319	312.005	171.613	232.248	
63. Ficelles, fils polis, cor- dages . . . .	France . . . .	—	178	488	469	2.041	4.344	3.195
	Allemagne . . .	—	141	60		1.797	1.026	
	Angleterre . . .	—	441	5.602	3.451	14.910	29.910	31.897
	Belgique . . . .	—	2.826	291	841	17.955	2.903	7.170
	Autres pays . . .	—	726	237	47	10.470	2.188	412
TOTAUX . . .	—	4.312	6.678	4.808	47.173	40.371	42.674	
64. Fils de coton et autres fils . . . . .	France . . . .	—	1.594	184	198	36.886	3.584	9.304
	Allemagne . . .	—	1.013	317	485	31.684	5.805	12.307
	Angleterre . . .	—	17.512	32.504	23.044	445.672	547.418	357.752
	Belgique . . . .	—	523	1.433	879	16.474	33.218	14.909
	Hollande . . . .	—	730			18.732		
	Autres pays . . .	—		160	70		3.360	665
TOTAUX . . .	—	21.372	34.598	24.676	549.448	593.385	394.937	
65. Ficelles et cordages . . .	France . . . .	—	67	7.887	499	1.432	59.366	4.733
	Allemagne . . .	—	10.620	540	203	55.147	3.158	2.455
	Angleterre . . .	—	2.000	4.035	17.536	8.482	17.109	57.259
	Belgique . . . .	—		36	246		218	6.477
TOTAUX . . .	—	12.687	12.498	18.484	65.061	79.851	70.924	
66. Tissus de jute, y com- pris les sacs . . . . .	France . . . .	—	19.913	1.554	1.640	194.840	33.843	18.615
	Allemagne . . .	—	1.733	284	656	13.130	5.300	3.804
	Angleterre . . .	—	110.653	72.747	162.563	522.323	236.652	377.957
	Belgique . . . .	—	124	15.946	12.835	1.890	43.916	68.105
	Hollande . . . .	—	1.377			7.354		
	Autres pays . . .	—	245.350	287.313	175.309	929.515	775.819	425.888
TOTAUX . . .	—	379.150	377.844	353.003	1.669.052	1.095.530	894.369	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
67. Tissus de Coton	Purs, unis, croisés, coutils	Kilos						
		France . . . .	9 862	1.124	1.469	357.894	30.756	47.806
		Allemagne. . . .	23.552	10.409	4.660	694.201	215.392	106.332
		Angleterre. . . .	170 641	328.359	240.873	5.184.412	7.068.314	4.566.118
		Belgique . . . .	293	1.057	1.885	8.215	24.431	45.637
		U. S. A. . . . .	220		1.554	10.570		18.743
		Hollande . . . .	28.743	20.731	25.961	1.706.407	988.704	1.136.343
		Autres pays . . .	22.012	26.933	45.225	532.795	724.289	726.231
	TOTAUX . . . . .	—	255.323	388.613	321.631	8.494.494	9.051.886	6.647.210
	Couverlures de Coton	—						
		France . . . . .	443	2.480	370	7.245	14.724	12.061
		Allemagne. . . .	108	920	606	1.505	9.455	7.654
		Angleterre. . . .	1.100	393	346	21.233	7.731	5.442
		Belgique . . . . .	185	1.236	2.349	2.535	16.243	14.710
		Hollande . . . . .	1.586	4.838	3.158	23.967	52.681	31.172
Autres pays . . .	3	386	287	563	12.061	3.819		
TOTAUX . . . . .	—	3.425	10.253	7.316	57.048	112.895	74.858	
Bonnetterie	—							
	France . . . . .	668	474	291	24.382	13.634	8.327	
	Allemagne. . . .	207	73	407	10.747	4.605	4.018	
	Angleterre. . . .	2.397	2.893	2.114	86.244	61.363	40.702	
	Belgique . . . . .		3			60		
	Hollande . . . . .	373			16.830			
Autres pays . . .	3.709	5.371	8.090	140.580	149.384	151.829		
TOTAUX . . . . .	—	7.354	8.814	10.902	278.783	229.046	204.876	
Passementerie	—							
	France . . . . .			17			789	
	Angleterre. . . .			3			219	
TOTAUX . . . . .	—			20			1.008	
68. Tissus de laine	—							
	France . . . . .	13	86	260	2.072	3.625	12.544	
	Allemagne. . . .	58	30	55	4.493	2.036	3.892	
	Angleterre. . . .	1.029	1.146	1.214	42.432	60.262	51.335	
	Belgique . . . . .	18		23	605		531	
	Hollande . . . . .	54	183		7.165	2.280		
	Autres pays . . .	51	200	714	4.175	11.450	33.553	
TOTAUX . . . . .	—	1.223	1.645	2.266	80.942	79.653	101.855	
69. Tissus de soie et de bourre de soie	—							
	Allemagne. . . .	38		112	6.516		11.372	
	Angleterre. . . .		95	366		10.306	22.442	
	U. S. A. . . . .	17			3.807			
	Autres pays . . .			94			5.298	
TOTAUX . . . . .	—	55	95	572	10.323	10.306	39.112	
70. Tissus de soie artificielle	—							
	France . . . . .	129	8	126	17.265	1.642	19.799	
	Allemagne. . . .	183	92	100	19.660	7.288	7.696	
	Angleterre. . . .	2.574	2.812	2.056	210.578	140.205	99.507	
	Belgique . . . . .	23	117		945	1.332		
	U. S. A. . . . .	28			3.450			
	Hollande . . . . .		81	69		4.442	4.455	
Autres pays . . .	1.852	1.776	1.416	278.057	269.638	107.897		
TOTAUX . . . . .	—	4.789	4.876	3.767	529.955	424.547	239.897	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)			
			1931	1932	1933	1931	1932	1933	
71. Vêtements et lingerie	France . . . .	Kilos	1.739	1.141	1.749	87.650	69.605	62.855	
	Allemagne. . .	—	1.780	176	55	127.587	12.252	3.424	
	Angleterre. . .	—	5.918	5.970	6.398	368.837	229.630	161.003	
	Belgique . . . .	—	166	5.657	285	7.076	25.088	11.703	
	U. S. A. . . . .	—	—	277	—	—	3.060	—	
	Hollande . . . .	—	—	300	—	—	1.000	—	
	Autres pays. . .	—	—	5.522	8.024	8.914	454.824	443.505	279.414
TOTAUX . . . .	—	—	15.125	21.542	17.401	1.046.574	784.140	518.399	
72. Papier et ses applications	France . . . .	—	26.856	33.659	18.316	523.182	289.843	204.088	
	Allemagne. . .	—	2.223	6.983	9.071	46.793	34.575	39.586	
	Angleterre. . .	—	4.785	5.610	5.067	81.094	60.282	49.873	
	Belgique . . . .	—	—	100	113	—	1.243	4.501	
	U. S. A. . . . .	—	—	—	14	—	—	848	
	Hollande . . . .	—	—	10.723	7.037	15.699	47.285	28.655	45.156
	Autres pays. . .	—	—	90	—	101	6.192	—	1.935
TOTAUX . . . .	—	—	44.677	53.391	48.381	704.546	414.598	345.987	
73. Peaux et pel- leteries pré- parées . . . .	France . . . .	—	12	226	—	1.657	8.020	—	
	Allemagne. . .	—	47	139	111	2.752	2.295	1.868	
	Angleterre. . .	—	285	383	727	7.629	9.209	9.789	
	Belgique . . . .	—	—	—	10	—	—	753	
	Autres pays. . .	—	—	—	33	—	—	470	
	TOTAUX . . . .	—	—	344	748	881	12.038	19.524	12.880
74. Chaussures . .	France . . . .	—	148	229	226	14.955	11.207	10.492	
	Allemagne. . .	—	195	121	42	10.357	7.837	2.224	
	Angleterre. . .	—	691	516	593	6.688	29.869	30.364	
	Belgique . . . .	—	—	145	141	—	6.962	5.552	
	Autres pays. . .	—	—	18	—	—	1.440	—	
	TOTAUX . . . .	—	—	1.034	1.029	1.002	32.000	57.315	48.632
75. Autres ouvra- ges en peau . . .	France . . . .	—	1.460	943	343	66.490	60.656	10.230	
	Allemagne. . .	—	350	605	239	7.600	10.628	6.205	
	Angleterre. . .	—	1.192	106	438	34.514	3.982	12.883	
	Belgique . . . .	—	150	71	39	425	1.882	1.004	
	Hollande . . . .	—	137	—	—	5.796	—	—	
	Autres pays. . .	—	—	—	93	—	—	1.075	
TOTAUX . . . .	—	—	3.289	1.725	1.152	114.598	77.148	31.397	
76. Orfèvrerie et bijouterie . . .	France . . . .	—	—	795	73	—	7.996	2.517	
	Allemagne. . .	—	428	12	25	38.951	933	402	
	Angleterre. . .	—	—	30	27	—	1.619	3.445	
	Autres pays. . .	—	191	225	27	15.367	12.482	1.334	
	TOTAUX . . . .	—	—	619	1.062	157	54.318	23.030	7.698

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
77. Horlogerie	France . . . .	Kilos	137	85	51	7.703	1.633	2.734
	Allemagne. . .	—	222	107	261	11.798	4.209	8.629
	Angleterre. . .	—	—	32	39	—	1.383	269
	Autres pays . .	—	—	14	9	—	2.635	1.821
	TOTAUX . . . .	—	—	359	208	360	19.501	9.880
78. Machines à va- peur et ma- chines mo- trices . . . .	France . . . .	Nombre Kilos	—	1 56.300	—	—	610.000	—
	Allemagne. . .	Nombre Kilos	4 18.006	—	—	548.550	—	—
	TOTAUX . . . .	Nombre Kilos	4 18.006	1 56.300	—	548.550	610.000	—
	—	—	—	—	—	—	—	—
79. Machines agri- coles y com- pris les trac- teurs . . . .	France . . . .	Nombre Kilos	— 295	— 124	— 1.177	— 1.875	— 875	— 20.800
	Allemagne. . .	Nombre Kilos	— —	— —	— 60	— —	— —	— 633
	Angleterre. . .	Nombre Kilos	— 283	— —	— 5.200	— 7.433	— —	— 37.338
	Belgique . . . .	Nombre Kilos	— —	— 2.000	— —	— —	— 15.093	— —
	TOTAUX . . . .	Nombre Kilos	— 578	— 2.124	— 6.437	— 9.308	— 15.968	— 58.771
80. Machines et appareils électriques .	France . . . .	Kilos	14.878	4.008	7.481	228.858	143.282	224.964
	U. S. A. . . . .	—	239	—	—	6.375	—	—
	Autres pays . .	—	8.256	—	—	18.614	—	—
	TOTAUX . . . .	—	23.373	4.008	7.481	253.847	143.282	224.964
81. Autres machi- nes et méca- niques . . . .	France . . . .	—	55.880	70.064	83.385	775.456	2.265.557	757.943
	Allemagne. . .	—	75.758	16.417	40.860	1.300.774	314.378	110.139
	Angleterre. . .	—	7.871	14.304	12.754	131.469	157.219	173.956
	Belgique . . . .	—	2.591	1.780	6.609	75.389	30.373	90.586
	U. S. A. . . . .	—	13.164	11.831	1.812	510.955	488.778	52.819
	Autres pays . .	—	1.020	2.258	2.321	39.759	29.464	32.710
TOTAUX . . . .	—	156.284	116.654	147.741	3.133.802	3.285.769	1.218.153	
82. Outils emman- chés ou non .	France . . . .	—	26.611	27.084	19.096	215.559	133.418	92.343
	Allemagne. . .	—	20.199	18.436	32.620	82.553	63.430	110.212
	Angleterre. . .	—	6.234	9.904	4.230	25.122	20.010	13.261
	Belgique . . . .	—	10.415	2.540	4.445	28.827	7.124	6.356
	U. S. A. . . . .	—	55	—	—	928	—	—
	Autres pays . .	—	17	—	—	469	—	—
TOTAUX . . . .	—	63.531	57.964	60.391	353.458	223.982	222.172	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
83. Coutellerie . . .	France . . . . .	Kilos	577	192	49	17.960	11.694	2.910
	Allemagne. . . . .	—	7.996	8.289	10.414	67.259	52.529	83.104
	Angleterre. . . . .	—	974	3.510	3.480	8.103	26.244	19.876
	Belgique . . . . .	—			523			1.235
	Hollande . . . . .	—	325			1.039		
	Autres pays . . . . .	—	2			303		
	TOTAUX . . . . .	—		9.874	11.991	14.466	94.666	90.437
84. Articles de ménage . . . . .	France . . . . .	—	7.658	7.649	2.319	48.504	56.936	18.717
	Allemagne. . . . .	—	35.394	12.292	13.466	289.204	73.506	81.553
	Angleterre. . . . .	—	27.931	51.394	77.008	176.025	254.539	329.247
	Belgique . . . . .	—	16.941	4.146	1.612	73.005	23.482	10.815
	Hollande . . . . .	—	4.999	503	1.487	32.681	4.137	3.778
	Autres pays . . . . .	—	10.843	12.794	11.722	127.361	136.053	90.556
	TOTAUX . . . . .	—		103.766	88.778	107.614	746.780	550.673
85. Autres ouvrages en métaux . . . . .	France . . . . .	—	130.963	204.842	376.696	505.140	734.266	821.667
	Allemagne. . . . .	—	862.336	1.605.452	371.412	1.522.662	2.915.973	1.461.566
	Angleterre. . . . .	—	16.759	19.719	80.698	93.247	93.994	146.094
	Belgique . . . . .	—	56.538	7.834	77.403	84.790	21.425	115.271
	U. S. A. . . . .	—	143.396	117.863	89.883	469.389	314.048	216.514
	Hollande . . . . .	—	999		923	7.512		1.118
	Autres pays . . . . .	—	5.437	557	16.120	18.563	9.246	59.807
TOTAUX . . . . .	—		1.216.670	1.956.267	1.013.142	2.701.303	4.088.952	2.522.037
86. Armes, poudres et munitions . . . . .	France . . . . .	—	12.936	13.730	8.068	168.342	169.195	135.189
	Allemagne. . . . .	—	920	292	723	12.805	4.035	5.995
	Angleterre. . . . .	—	3.121	7.513	3.000	52.244	104.425	29.533
	Belgique . . . . .	—	1.030	167	703	4.743	2.393	11.037
	Autres pays . . . . .	—		31			15.500	
	TOTAUX . . . . .	—		18.007	21.753	12.496	238.136	295.748
87. Meubles . . . . .	France . . . . .	—	2.060	3.959	907	17.078	27.667	5.315
	Allemagne. . . . .	—	2.281	218		22.188	2.288	
	Angleterre. . . . .	—	5.894	6.800	10.111	28.195	23.123	28.491
	Belgique . . . . .	—	1.010	1.010	330	4.770	4.102	1.283
	Hollande . . . . .	—		22			230	
	Autres pays . . . . .	—	466	1.395		3.232	3.877	
TOTAUX . . . . .	—		11.711	13.404	11.348	75.463	61.287	35.089
88. Fusilles vides en bois, montées ou non montées, cerclées . . . . .	France . . . . .	—	68.088			152.266		
	Angleterre. . . . .	—		16.662			11.413	
	U. S. A. . . . .	—	24			491		
	Hollande . . . . .	—		25.000			24.688	
TOTAUX . . . . .	—		68.112	41.662		152.757	36.101	

CHAPITRE ou ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
89. Autres ouvrages en bois.	France . . . . .	Kilos	19.781	10.364	4.022	38.071	46.232	10.418
	Allemagne. . . . .	—	263	—	1.067	5.164	—	3.443
	Angleterre. . . . .	—	70	782	90	1.562	3.633	579
	Belgique . . . . .	—	—	68	—	—	1.046	—
	Autres pays . . . . .	—	1	7.900	631	20	4.757	1.751
	TOTAUX . . . . .	—	—	20.115	19.114	5.810	44.817	55.670
90. Instruments de musique . . . . .	France . . . . .	—	504	341	405	33.025	17.436	10.384
	Allemagne. . . . .	—	193	93	593	9.382	3.844	14.396
	Angleterre. . . . .	—	1.244	1.173	916	70.678	50.436	42.694
	U. S. A. . . . .	—	46	12	4	2.909	780	243
	Autres pays . . . . .	—	285	88	18	5.247	1.920	813
	TOTAUX . . . . .	—	—	2.272	1.707	1.936	121.241	74.416
91. Ouvrages de sparterie et de vannerie.	France . . . . .	—	88	45	85	1.810	264	89
	Allemagne. . . . .	—	—	42	—	—	105	—
	Angleterre. . . . .	—	170	1.028	353	2.618	4.374	1.423
	Belgique . . . . .	—	—	—	320	—	—	1.007
	Autres pays . . . . .	—	9.062	8.894	5.125	55.848	43.130	22.916
	TOTAUX . . . . .	—	—	9.220	10.009	5.883	60.276	47.873
92. Voitures pour voies ferrées.	France . . . . .	Nombre	12	46	48	—	—	—
	—	Kilos	8.394	70.147	242.105	134.871	302.630	794.555
	Allemagne. . . . .	Nombre	—	—	—	—	—	—
	—	Kilos	208.852	—	206.480	989.330	—	873.250
	Belgique . . . . .	Nombre	—	—	—	—	823.788	—
	—	Kilos	—	147.135	—	—	—	—
TOTAUX . . . . .	Nombre	12	46	48	—	—	—	
—	Kilos	217.246	217.282	448.585	1.124.201	1.126.418	1.667.805	
93. Motocyclettes et pièces détachées . . . . .	France . . . . .	Nombre	3	4	—	—	—	—
	—	Kilos	300	420	—	15.443	21.388	—
	Angleterre. . . . .	Nombre	—	7	2	—	—	—
	—	Kilos	2	1.050	600	405	13.840	4.320
	Belgique . . . . .	Nombre	3	—	—	—	—	—
	—	Kilos	419	—	—	17.354	—	—
	U. S. A. . . . .	Nombre	—	1	—	—	—	—
	—	Kilos	—	290	—	—	3.750	—
	Autres pays . . . . .	Nombre	—	—	1	—	—	—
	—	Kilos	—	4	150	—	123	1.500
TOTAUX . . . . .	Nombre	6	12	3	—	—	—	
—	Kilos	726	1.764	750	33.202	39.103	6.020	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
94. Vélocipèdes et pièces déta- chées . . . .	France . . . .	Nombre	136	36	28	70.419		
		Kilos	2.460	1.106	1.199		28.813	24.810
	Allemagne . . . .	Nombre	112	19		88.895		
		Kilos	5.303	1.905	1.414		26.598	16.992
	Angleterre . . . .	Nombre	243	253	344	164.334		
		Kilos	6.733	5.415	6.814		88.387	125.371
	Belgique . . . .	Nombre						
		Kilos			153			1.715
	Hollande . . . .	Nombre						
		Kilos	109	5		1.720	120	
Autres pays . . . .	Nombre		14	2				
	Kilos	13	243	40	166	6.176	250	
TOTALS . . . .	Nombre	491	324	374				
	Kilos	14.613	8.674	9.530	325.534	150.096	169.138	
95. Voitures auto- mobiles . . . .	France . . . .	Nombre	16	13	19			
		Kilos	20.300	16.060	22.740	267.778	250.902	288.390
	Angleterre . . . .	Nombre	1	4	7			
		Kilos	1.067	12.448	9.780	27.900	74.352	88.335
	Belgique . . . .	Nombre		1	5			
		Kilos		1.079	5.977		15.620	72.312
	U. S. A. . . . .	Nombre	25	7				
		Kilos	29.163	8.160		397.451	89.909	
	Autres pays . . . .	Nombre	29	66	51			
		Kilos	33.000	73.032	56.668	202.130	316.889	170.570
TOTALS . . . .	Nombre	71	91	82				
	Kilos	83.530	110.779	95.165	895.259	747.672	619.607	
96. Accessoires et pièces déta- chées d'au- tomobiles . . . .	France . . . .	Kilos	7.749	6.144	6.598	249.038	306.037	197.207
		—	425	53		14.401	2.773	
	Angleterre . . . .	—	193	439	1.003	5.470	8.567	13.509
		—	20			2.075		
	Belgique . . . .	—	5.444	2.809	116	134.051	73.857	3.587
		—	460	331	658	8.967	10.258	1.525
	U. S. A. . . . .	—						
—								
TOTALS . . . .	—	14.296	9.773	8.375	414.002	401.512	215.828	
97. Embarcations . . . .	France . . . .	Tonneaux de jauge	6	4	1	180.017	32.750	1.250
		—			6			14.750
	TOTALS . . . .	—	6	4	7	180.017	32.750	16.000
98. Ouvrages en caoutchouc (pneus) . . . .	France . . . .	Kilos	24.581	8.517	5.914	583.247	180.804	112.331
		—	1.461		2.259	28.172		29.691
	Angleterre . . . .	—	743	2.899	3.535	22.626	37.769	44.422
		—	939	3.503	1.185	21.899	71.514	23.428
	Belgique . . . .	—	1.384	1.593	175	38.838	27.492	3.038
		—	902	268	847	15.372	4.547	9.869
	U. S. A. . . . .	—						
—								
TOTALS . . . .	—	30.010	16.780	13.935	710.154	322.126	222.779	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)			
			1931	1932	1933	1931	1932	1933	
98. Ouvrages en caoutchouc (suite)	Chambres à air.....	France . . . . .	Kilos	2.626	1.931	1.562	59.546	39.737	24.543
		Allemagne. . . . .	—	3.062		778	14.243		12.153
		Angleterre. . . . .	—	450	2.153	1.502	9.543	21.056	26.957
		Belgique . . . . .	—			202			2.425
		U. S. A. . . . .	—	299	873		5.000	13.311	
		Hollande . . . . .	—	172	1.272	402	4.251	21.912	5.833
		TOTAUX . . . . .	—	6.609	6.229	4.446	92.583	96.016	71.911
	Autres ou- vrages en caoutchouc	France . . . . .	—	488	1.065	810	15.469	21.895	18.380
		Allemagne. . . . .	—	303	136	486	13.461	2.865	5.628
		Angleterre. . . . .	—	1.181	2.024	3.893	44.132	44.110	45.105
		Belgique . . . . .	—	56	85		754	1.545	
		U. S. A. . . . .	—	253	14		9.214	239	
		Autres pays . . . . .	—	830	2.802	11.026	19.684	29.035	77.974
	TOTAUX . . . . .	—	3.111	6.126	16.215	102.714	99.689	147.087	
99. Feutres pour doublages et autres	France . . . . .	—	2.346	2.719	4.589	81.542	43.343	37.284	
	Allemagne. . . . .	—	852	3.174	5.122	12.038	19.270	16.085	
	Angleterre . . . . .	—	1.862	4.483	8.709	78.394	32.791	55.629	
	Belgique . . . . .	—	20	3.248	3.276	1.200	4.276	2.679	
	Autres pays . . . . .	—		10	323		721	3.498	
TOTAUX . . . . .	—	5.080	13.634	22.019	173.174	100.401	115.175		
100. Brosserie	France . . . . .	—	611	329	643	17.562	8.972	16.463	
	Allemagne. . . . .	—	190	21	20	6.990	1.762	413	
	Angleterre . . . . .	—	168	72	350	5.641	1.923	6.470	
	TOTAUX . . . . .	—	969	422	1.013	30.193	12.657	23.346	
101. Allumettes	Allemagne. . . . .	1.000 boîtes	266.400		1.500	36.703			
		Kilos	4.620		40			560	
	Angleterre . . . . .	1.000 boîtes	14.100	36.000		1.230			
		Kilos	120	715			3.605		
	Belgique . . . . .	1.000 boîtes		28.800	14.400				
		Kilos		330	200		1.577	963	
	Autres pays . . . . .	1.000 boîtes	3.714.452	3.698.890	2.872.768	483.893	409.588		
		Kilos	77.739	77.267	55.351			278.614	
	TOTAUX . . . . .	1.000 boîtes	3.994.952	3.763.690	2.888.668				
		Kilos	82.479	78.312	55.591	521.828	414.770	280.137	
102. Bimbeloterie	France . . . . .	Kilos	20.021	10.817	22.352	619.660	455.269	389.644	
	Allemagne . . . . .	—	5.911	7.244	7.498	102.507	51.268	63.193	
	Angleterre . . . . .	—	3.154	1.885	4.654	98.191	64.249	82.833	
	Belgique . . . . .	—	7.669	477	93	57.799	8.002	2.138	
	U. S. A. . . . .	—		35					
	Hollande . . . . .	—	3.541		30	14.684		985	
	Autres pays . . . . .	—	47.720	33.776	15.454	1.633.965	3.331.171	617.469	
TOTAUX . . . . .	—	88.016	54.234	50.081	2.526.806	3.911.613	1.156.262		

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE PROVENANCE	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
103. Colis postaux	France . . . .	Longueur		1.000 <sup>m</sup>	3.600 <sup>m</sup>			
		Nombre	505	841	505	315.208		
		Kilos	7.912	6.723	6.442		363.893	315.327
	Allemagne . . .	Nombre	182	55	4	50.058		
		Kilos	773	788	486		34.297	22.188
	Angleterre . . .	Nombre	485	332	317	323.202		
		Kilos	2.335	3.007	2.028		244.326	171.289
	Belgique . . . .	Nombre	2			4.575		
		Kilos	84	62	9		2.258	79
	U. S. A. . . . .	Nombre	4	11		9.741		
		Kilos	93	71	20		5.012	1.698
	Hollande . . . .	Nombre				5.628		
		Kilos	113	23	5		1.380	908
	Autres pays . . .	Longueur		5.400 <sup>m</sup>	4.600 <sup>m</sup>			
		Nombre	133	67	188			
Kilos		290	789	651	20.962	26.087	47.879	
TOTAUX . . . . .	Longueur		6.400 <sup>m</sup>	8.200 <sup>m</sup>				
	Nombre	1.311	1.306	1.014				
	Kilos	11.600	11.463	9.641	929.374	677.253	559.368	
104. Autres arti- cles	France . . . . .	Kilos	33.405	33.926	39.226	357.811	399.092	276.709
	Allemagne . . .	—	4.751	3.184	4.828	54.800	25.148	40.575
	Angleterre . . .	—	22.342	27.486	29.645	197.329	247.203	244.192
	Belgique . . . .	—	3.179	2.602	3.302	27.973	19.496	18.512
	U. S. A. . . . .	—	28.142	18.217	6.264	139.499	108.912	24.169
	Hollande . . . .	—	2.055	1.997	2.499	39.433	21.415	27.267
	Autres pays . . .	—	219.152	45.033	21.667	465.615	1.076.406	84.141
	TOTAUX . . . . .	—	313.026	108.415	107.431	1.282.460	1.897.672	715.565
<b>Total général des importations . . .</b>			28.052.938	31.423.081	19.300.087	69.850.928	65.485.652	41.603.232

TABLEAU B.

## ÉTAT DES EXPORTATIONS

*pendant les années 1931, 1932 et 1933*

## COMMERCE SPÉCIAL

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE DESTINATION	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS.)			
			1931	1932	1933	1931	1932	1933	
2. Porcs . . . . .	Colonies Françaises . . . . .	Têtes			3			150	
		Kilos			150				
	Autres pays . . . . .	Têtes	509	303	114	66.170	35.910	8.100	
		Kilos	25.450	15.150	5.700				
	TOTAUX . . . . .	Têtes	509	303	117	66.170	35.910	8.250	
		Kilos	25.450	15.150	5.850				
3. Bœufs . . . . .	Autres pays . . . . .	Têtes	6	29	7	4.700	15.950	2.500	
		Kilos	1.200	5.800	1.400				
	TOTAUX . . . . .	Têtes	6	29	7	4.700	15.950	2.500	
		Kilos	1.200	5.800	1.400				
	4. Moutons . . . . .	Autres pays . . . . .	Têtes	4.956	918	1.201	314.250	36.720	36.030
			Kilos	99.120	18.360	24.020			
TOTAUX . . . . .		Têtes	4.956	918	1.201	314.250	36.720	36.030	
		Kilos	99.120	18.360	24.020				
5. Chèvres . . . . .		Autres pays . . . . .	Têtes	10	8	41	700	320	1.230
			Kilos	200	160	820			
	TOTAUX . . . . .	Têtes	10	8	41	700	320	1.230	
		Kilos	200	160	820				
	6. Peaux de bœufs . . . . .	France . . . . .	Kilos	4.691		776	22.272		1.358
		Allemagne . . . . .	—	662			3.310		
Angleterre . . . . .		—	1.933	285		7.732	570		
Autres pays . . . . .		—	479	473	2.092	2.181	1.360	3.661	
TOTAUX . . . . .		—	7.765	760	2.868	35.495	1.930	5.019	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE DESTINATION	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
7. Peaux de moutons et de chèvres . . .	France . . . . .	Kilos	663		7	4.192		17
	Allemagne . . . .	—	1.043			5.369		
	Angleterre . . . .	—		467			934	
	Autres pays . . . .	—	70	677	461	381	2.886	812
	TOTAUX . . . . .	—	1.776	1.144	468	9.942	3.820	829
8. Coton non égrené . . . . .	Angleterre . . . .	—		3.102			419	
	TOTAUX . . . . .	—		3.102			419	
9. Volailles . . . .	Colonies Françaises . .	—	30			240		
	Autres pays . . . .	—	1.861	1.406	1.746	14.888	8.090	6.111
	TOTAUX . . . . .	—	1.891	1.406	1.746	15.128	8.090	6.111
10. Poissons secs et crevettes . . . .	Autres pays . . . .	—	686.876	454.151	507.567	2.747.504	1.816.604	1.268.918
	TOTAUX . . . . .	—	686.876	454.151	507.567	2.747.504	1.816.604	1.268.918
12. Arachides en coques . . . . .	Colonies Françaises . .	—			507			152
	Autres pays . . . .	—	139.756	131.926	63.750	67.273	52.772	23.298
	TOTAUX . . . . .	—	139.756	131.926	64.257	67.273	52.772	23.450
13. Arachides dé- cortiquées . . . . .	Autres pays . . . .	—		40			26	
	TOTAUX . . . . .	—		40			26	
14. Amandes de karité . . . . .	Allemagne . . . . .	—	490		94.610	294		47.305
	Hollande . . . . .	—			2.499			1.250
	Autres pays . . . .	—	11.025	19.037		8.270	10.848	
	TOTAUX . . . . .	—	11.515	19.037	97.109	8.564	10.848	48.555
15. Graines de kapok . . . . .	France . . . . .	—	180			36		
	Colonies Françaises . .	—	156			32		
	TOTAUX . . . . .	—	336			68		
16. Amandes de palme . . . . .	France . . . . .	—	2.260.489	1.230.415	419.819	2.093.229	707.099	230.901
	Allemagne . . . . .	—	4.933.066	7.803.578	4.579.816	4.221.698	4.953.413	2.518.900
	Angleterre . . . . .	—	449.018	104.313	31.406	436.338	57.372	17.273
	Hollande . . . . .	—	204.760	871.219	842.773	133.570	516.543	463.525
	Autres pays . . . .	—	103.946	8.610	483.098	103.619	5.016	266.804
	TOTAUX . . . . .	—	7.953.279	10.018.135	6.358.912	7.008.454	6.239.443	3.497.403

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE DESTINATION	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
17. Coprah . . .	France . . . .	Kilos	892.729	570.366	1.370.609	1.036.080	513.330	1.123.040
	Allemagne . . .	—	352.024	752.504	301.515	352.024	677.253	268.752
	Angleterre . . .	—	206.543	249.478		267.587	224.531	
	Autres pays . . .	—	588.112	325.266		648.124	292.740	
	TOTAUX . . . .	—	2.039.408	1.897.614	1.672.124	2.303.815	1.707.854	1.391.792
18. Graines de coton. . . . .	Angleterre. . .	—	2.244.004	2.077.891	1.389.534	378.592	311.684	338.133
	TOTAUX . . . .	—	2.244.004	2.077.891	1.389.534	378.592	311.684	338.133
19. Graines de ri- cin. . . . .	France . . . . .	—			10.252			6.149
	Allemagne. . . .	—			5			6
	TOTAUX . . . . .	—			10.257			6.155
20. Cacao . . . .	France . . . . .	—	7.474.324	6.137.100	6.986.213	22.005.988	11.288.584	13.972.426
	Allemagne. . . .	—	89.125		8	289.656		16
	Hollande . . . .	—	115.500			375.375		
	TOTAUX . . . . .	—	7.679.549	6.137.100	6.986.221	22.671.019	11.288.584	13.972.442
21. Mais en grains	France . . . . .	—			2.993.779			898.134
	Allemagne . . . .	—			160			48
	Belgique . . . . .	—			28.777			7.733
	Colonies Françaises.	—			5.854			1.756
	Autres pays . . . .	—	44.903	194.041	130.803	54.614	70.938	39.243
	TOTAUX . . . . .	—	44.903	194.041	3.156.373	54.614	70.938	946.914
22. Piments . . .	Allemagne . . . .	—			2			6
	Autres pays . . . .	—	86.198	28.368	15.932	400.447	99.288	47.796
	TOTAUX . . . . .	—	86.198	28.368	15.934	400.447	99.288	47.802
23. Farine de maïs . . . . .	Colonies Françaises.	—			35			70
	Autres pays . . . .	—	8.410	798	23.651	12.617	1.198	44.553
	TOTAUX . . . . .	—	8.410	798	23.686	12.617	1.198	44.623
24. Farine de ma- nioc . . . . .	France . . . . .	—			73			22
	Allemagne . . . .	—			10			3
	Angleterre . . . .	—			43			13
	Colonies Françaises.	—	2.133		8.471	1.264		2.541
	Autres pays . . . .	—	301.060	166.968	469.287	481.628	73.496	140.786
	TOTAUX . . . . .	—	303.193	166.968	477.884	482.892	73.496	143.365

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE DESTINATION	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
25. Huile de palme . . . . .	France . . . . .	Kilos	20.822	746.984	217.723	16.638	344.424	130.635
	Allemagne . . . . .	—	13.840			23.527		
	Angleterre . . . . .	—	336.675	36.725	3	508.433	29.377	2
	Belgique . . . . .	—	77.153			108.572		
	Colonies Françaises . . . . .	—	51.777			87.733		
	Hollande . . . . .	—	277.622			388.447		
	Autres pays . . . . .	—	701.903	171.379	430.337	863.933	122.840	238.202
	TOTAUX . . . . .	—	1.479.794	933.088	648.063	1.997.303	690.641	388.839
26. Huile de coton . . . . .	France . . . . .	—	30.186			181.116		
	TOTAUX . . . . .	—	30.186			181.116		
27. Huile de coco . . . . .	Colonies Françaises . . . . .	—			18			32
	Autres pays . . . . .	—	284			488		
	TOTAUX . . . . .	—	284		18	488		32
28. Poivres . . . . .	France . . . . .	—		160			640	
	TOTAUX . . . . .	—		160			640	
29. Haricots . . . . .	Colonies Françaises . . . . .	—	110		48	220		60
	Autres pays . . . . .	—	23.692	63.850	38.024	47.384	85.273	47.529
	TOTAUX . . . . .	—	23.802	63.850	38.072	47.604	85.273	47.589
30. Ignames . . . . .	Allemagne . . . . .	—			40			8
	Colonies Françaises . . . . .	—		250	626		50	128
	Autres pays . . . . .	—	317.133	390.652	214.129	104.183	78.133	42.827
	TOTAUX . . . . .	—	317.133	390.902	214.795	104.183	78.183	42.960
31. Caoutchouc . . . . .	France . . . . .	—			153			306
	Allemagne . . . . .	—	385		2	1.925		4
	TOTAUX . . . . .	—	385		155	1.925		310
32. Fruits de table secs tapés ou autres . . . . .	Autres pays . . . . .	—	18.058	437	217	6.985	278	128
	TOTAUX . . . . .	—	18.058	437	217	6.985	278	128
33. Bois communs . . . . .	France . . . . .	—	383		320	600		520
	Autres pays . . . . .	—	29.695	7.622	100	25.525	6.314	160
	TOTAUX . . . . .	—	30.078	7.622	420	26.125	6.314	680

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE DESTINATION	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
34. Coton égrené	France . . . . .	Kilos	631.199	567.410	527.409	4.205.332	1.985.935	1.845.932
	Allemagne . . . . .	—	101.888	93.544	33.673	641.158	327.405	117.855
	Angleterre . . . . .	—	622.578	621.720	475.744	3.699.216	2.176.019	1.665.103
	Belgique . . . . .	—	63.821			446.747		
	TOTAUX . . . . .	—	1.419.486	1.282.674	1.036.826	8.992.453	4.489.359	3.628.890
35. Kapok égrené	France . . . . .	—	396	23.358	64.731	1.584	93.432	323.655
	Allemagne . . . . .	—	401			2.005		
	Angleterre . . . . .	—	3.154	15.574	31.042	15.755	62.296	155.210
	Belgique . . . . .	—	2.948			11.792		
	Colonies Françaises . . . . .	—	418		203	2.090		1.015
	Hollande . . . . .	—	47.200	118.598	66.551	229.103	474.392	332.755
	Autres pays . . . . .	—	212			848		
TOTAUX . . . . .	—	54.729	157.530	162.527	263.177	630.120	812.635	
37. Kapok non égrené	France . . . . .	—	75	9.503		150	19.006	
	Angleterre . . . . .	—	2.089			-6.267		
	Hollande . . . . .	—		20.440			40.880	
TOTAUX . . . . .	—	2.164	29.943		6.417	59.886		
38. Autres végétaux filamenteux	Autres pays . . . . .	—	14	43		6	20	
	TOTAUX . . . . .	—	14	43		6	20	
39. Noix de colas	Autres pays . . . . .	—		20			200	
	TOTAUX . . . . .	—		20			200	
40. Graines et fruits oléagineux autres	France . . . . .	—	15.521	4.643	10.469	5.654	1.590	5.772
	Allemagne . . . . .	—			60			8
	Angleterre . . . . .	—	2.769			1.364		
	Colonies Françaises . . . . .	—	25		30.705	25		10.473
	Autres pays . . . . .	—	3.143	1.044	44	556	468	15
TOTAUX . . . . .	—	21.458	5.687	41.278	7.599	2.058	16.268	
41. Indigo	Autres pays . . . . .	—	413			575		
	TOTAUX . . . . .	—	413			575		
42. Beurre de karité	France . . . . .	—			9.669			7.735
	Allemagne . . . . .	—			6			5
	Colonies Françaises . . . . .	—		44			26	
	Autres pays . . . . .	—		4.500	20.900		2.700	16.720
TOTAUX . . . . .	—		4.544	30.575		2.726	24.460	

CHAPITRE OU ARTICLE	PAYS DE DESTINATION	UNITÉS	QUANTITÉS			VALEURS (EN MILLIERS DE FRANCS)		
			1931	1932	1933	1931	1932	1933
44. Meubles en bois autres.	Colonies Françaises . . .	Kilos	762		190	7.564		1.880
	France . . . . .	—	274	291	817	7.100	1.295	4.195
	Allemagne . . . . .	—			9			150
	Angleterre . . . . .	—	19			930		
	U. S. A. . . . .	—	413			4.340		
	Hollande . . . . .	—			10			150
	Autres pays . . . . .	—	45			1.293		
	TOTAUX . . . . .	—	1.513	291	1.026	21.227	1.295	6.375
45. Café . . . . .	France . . . . .	—	26.368	64.806	75.925	128.102	259.224	379.625
	Allemagne . . . . .	—		85	4		340	20
	Colonies Françaises . . . . .	—		5	5		20	25
	Autres pays . . . . .	—		1.050			4.200	
	TOTAUX . . . . .	—	26.368	65.946	75.934	128.102	263.784	379.670
46. Calabasses . . . . .	Allemagne . . . . .	—			2			26
	Colonies Françaises . . . . .	—		10			10	
	Autres pays . . . . .	—	31		143	58		180
	TOTAUX . . . . .	—	31	10	145	58	10	206
47. Tapioca . . . . .	France . . . . .	—	46	6.137	1.447	110	3.525	944
	Colonies Françaises . . . . .	—	98		81	68		60
	Autres pays . . . . .	—	38	153	39	12	70	9
	TOTAUX . . . . .	—	182	6.290	1.567	190	3.595	1.013
48. Nattes indigènes . . . . .	Allemagne . . . . .	—			10			45
	Colonies Françaises . . . . .	—		42			15	
	Autres pays . . . . .	—	13	68	3	20	30	12
	TOTAUX . . . . .	—	13	110	13	20	45	57
49. Autres produits . . . . .	France . . . . .	—	4	35	281	173	666	195
	Allemagne . . . . .	—			87			99
	Angleterre . . . . .	—			62			34
	Colonies Françaises . . . . .	—	1.427		1.224	31.830		1.219
	Autres pays . . . . .	—	4.694	8.829	75.587	183.747	350.964	212.790
	TOTAUX . . . . .	—	6.125	8.864	77.241	217.750	351.630	214.337
Totaux des exportations . . . . .			24.967.045	24.151.962	23.125.902	48.585.547	28.447.951	27.353.970

## ETAT des principaux produits exportés pendant le mois de février 1934.

PRODUITS	EXPORTATIONS février 1934	EXPORTATIONS TOTALES	
		1934	1933
Maïs . . . . .	999.840	1.211.814	24.584
Farine de manioc . . . . .	14.535	33.566	52.328
Haricots . . . . .	7.063	9.349	4.476
Ignames . . . . .	13.530	31.995	25.988
Arachides en coques . . . . .	7.562	15.391	20.675
Coprah . . . . .	153.681	428.867	527.050
Amandes de palme . . . . .	670.744	1.761.997	1.575.929
Café . . . . .	266	4.390	10.076
Cacao . . . . .	1.225.885	1.684.555	2.390.571
Piment . . . . .	1.961	2.699	5.006
Huile de palme . . . . .	42.597	168.373	27.386

## PARTIE NON OFFICIELLE

« L'Administration du Territoire déclare décliner toutes responsabilités à quelque titre que ce soit à raison des textes insérés dans la partie non officielle. »

## COMPTOIR D'HORLOGERIE SOIGNÉE

" A la Tour Eiffel "

## JOYEROT &amp; JACOT

Catalogue général d'Horlogerie  
Bijouterie - Orfèvrerie, adressé  
gratis et franco.

Envois de choix sur demande à MM. les fonctionnaires

Facilités de paiement

Représentants sont demandés



23, rue Gambetta — BESANÇON — France

## GRANDE SOURCE || SOURCE HEPAR

les deux seules à VITTEL

déclarées d'intérêt public

ACTION ELECTIVE sur

Le Rein  
Goutte  
Gravelle  
Diabète

Les Voies biliaires  
Coliques hépatiques  
Congestion du Foie  
Lithiase biliaire

SAISON 20 MAI — 25 SEPTEMBRE

Brochure gratuite sur demande à

Société Générale des Eaux Minérales de  
VITTEL (Vosges-France)

Service C. 44



*Mettez vos enfants  
à l'abri ....*

— des troubles digestifs auxquels les expose le séjour aux colonies et la mauvaise conservation du lait frais. Mettez-les en mesure de progresser sans à-coup, d'ossifier vigoureusement leur squelette, d'étoffer harmonieusement leur charpente, de vivre en un mot en bon équilibre. Le moyen ? Donnez-leur de saines et savoureuses bouillies, riches en lait et en vitamines, que vous préparerez à la

**FARINE LACTÉE  
NESTLÉ**

aliment complet pour les enfants  
les convalescents et les affaiblis

Pour recevoir gratuitement l'utile brochure du Docteur VIDAL, "De fabrication et des sites à donner aux enfants" éditée Société NESTLÉ (Finaud & Avéant Portals - PARIS (8<sup>e</sup>)).

En vente dans toutes les bonnes  
maisons de la Colonie

## LA MAISON DES COLONIAUX DE VITTEL

D'accord avec le **Ministère des Colonies**, est ouverte, du 20 Mai au 25 Septembre, une **Maison des Coloniaux**, où sont reçus et traités, à des conditions spéciales, tous les fonctionnaires civils et militaires des Colonies, envoyés officiellement par le Conseil Supérieur de Santé des Colonies et les Commissions de Rapatriement.

Par ses deux Sources : la "**Grande Source**" et la "**Source Hépar**", les seules à **VITTEL** déclarées d'intérêt public, c'est toute la médication des maladies coloniales d'origine arthritique et hépatique que **Vittel** offre à tous ceux qu'un séjour prolongé aux Colonies rend justiciables de sa cure.

La remarquable fraîcheur du climat vosgien, son action à la fois sédative et tonique, l'altitude moyenne de la région font de **Vittel** la station idéale pour les Coloniaux qui, en y soignant leurs reins et leur foie, y trouveront le repos, le calme, le sommeil et l'appétit nécessaires pour revigorer leur organisme fatigué.

*Renseignements et brochure gratuite sur demande à S<sup>te</sup> Gl<sup>e</sup>. des Eaux Minérales de VITTEL (Vosges-France) (Service C. 44)*